Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

2025

RAPPORT D'ACTIVITÉS

JUIN 2026

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE THÔNES

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

SOMMAIRE

Edito p3
Le territoire des Vallées de Thônes p4
Le bureau p6
Le conseil communautaire p7
Les temps forts p8
Axe 1 - Aménagement p10
Axe 2 - Economie p16
Axe 3 - Tourisme p24
Axe 4 - Mobilité p34
Axe 5 - Patrimoines naturels et culturels p38
Axe 6 - Transition écologique p46
Axe 7 - Cohésion sociale p53
Ressources p58
Nos partenaires p70
Remerciements partenaires p71

ÉDITO

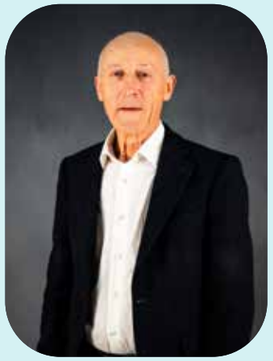

Au cours de cette dernière année du mandat 2020-2026, plusieurs réflexions stratégiques ont été menées à leur terme : le Schéma de cohérence territoriale, le Plan local de l'habitat, le Plan climat-air-énergie territorial et le Projet alimentaire territorial. Elles devront trouver à se concrétiser au cours du nouveau mandat qui s'ouvre.

Par ailleurs, les actions et les services portés par la CCVT continuent de se déployer dans les domaines de l'environnement, de l'action sociale, de l'économie et des mobilités. Afin de les mener à bien et d'anticiper les investissements futurs, les budgets ont été confortés et dépassent les 20 millions d'euros.

Les ressources humaines, qui constituent la richesse sur laquelle repose l'efficacité de la Communauté de communes, ont elles aussi été renforcées.

Ce sont elles et eux, les agents de la collectivité, qu'il convient de remercier pour la mise en œuvre concrète de ce qui vous est présenté dans ce rapport d'activité, et saluer pour leur engagement dans leurs missions respectives.

Ce bilan d'étape annuel permet de mettre en lumière la diversité des actions menées, leur état d'avancement ainsi que les moyens mis en œuvre pour leur concrétisation.

Gérard FOURNIER-BIDOZ
Président de la CCVT

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

LE TERRITOIRE DE LA CCVT

12 communes
3 stations touristiques
220000 logements

19235 habitants
8500 emplois

350 km²
84% de zones naturelles
5 sites Natura 2000

9930 actifs
29 espaces économiques
2 lignes régionales

LE BUREAU (au 1er janvier 2025)

Le président et vice-présidents

Président

Gérard FOURNIER-BIDOZ
Maire des
Villards-sur-Thônes

1er Vice-président

Claude COLLOMB-PATTON
Maire de Thônes

2ème Vice-président

André PERRILLAT AMÉDÉ
Maire du
Grand-Bornand

3ème Vice-président

Laurence AUDETTE
Maire de
Dingy-Saint-Clair

4ème Vice-président

Didier THEVENET
Maire de La Clusaz

5ème Vice-président

Pierre BARRUCAND
Maire de
La Balme-de-Thuy

6ème Vice-président

Sébastien BRIAND
Maire des Clefs

7ème Vice-président

Philippe ROISINE
Maire de Serraval

8ème Vice-président

Didier LATHUILLE
Maire de
Saint-Jean-de-Sixt

9ème Vice-président

Franck PACCARD
Maire du Bouchet-
Mont-Charvin

Les conseillers communautaires

Stéphane CHAUSSON
Maire de Manigod

Bruno DUMEIGNIL
Adjoint au Maire de
Dingy-Saint-Clair

Catherine HAUETER
Maire d'Alex

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

ALEX

Catherine HAUETER
Claude CHARBONNIER

DINGY-SAINT-CLAIR

Laurence AUDETTE jusqu'au
Catherine MARGUERET à partir du
Bruno DUMEIGNIL

LA BALME-DE-THUY

Pierre BARRUCAND

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN

Franck PACCARD

LES CLEFS

Sébastien BRIAND
Nathalie BULEUX

LA CLUSAZ

Didier THÉVENET
Alexandre HAMELIN
Pascale MEROTTO

LE GRAND-BORNAND

André PERRILLAT-AMÉDÉ
Jean-Michel DELOCHE
Hélène FAVRE-BONVIN

LES VILLARDS-SUR-THÔNES

Gérard FOURNIER-BIDOZ
Odile DELPECH-SINET

MANIGOD

Stéphane CHAUSSON
Isabelle LOUBET GUELPA

SAINT-JEAN-DE-SIXT

Didier LATHUILLE
Danièle CARTERON

SERRAVAL

Philippe ROISINE
Vincent HUDRY-CLERGEON

THÔNES

Claude COLLOMB-PATTON
Grégory BAERT
Claire BARRIN
Stéphane BESSON
Benjamin DELOCHE
Rémi FRADIN
Chantal PASSET
Graziella POURROY-SOLARY
Nelly VEYRAT-DUREBEX

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

LES TEMPS FORTS DE 2025

Cérémonie des vœux - Les Clefs

> 07/01/2025

Réunion publique "SCoT"

> 12/03/2025

Rencontre "Projet Agro-Environnemental et Climatique Fier-Aravis"

> 23/06/2025

25 ans du Chantier d'insertion

> 03/07/2025

Lancement du Savoir Rouler à Vélo

> 13/03/2025

Fête de la Nature

> Du 21/05/2025 au 25/05/2025

Inauguration porte de Dingy-Saint-Clair

> 29/07/2025

Inauguration de la gare routière

> 05/08/2025

Montée en Alpage à L'Alpage École

> 23/05/2025

Le repère - Initiative Grand Annecy

> 04/06/2025

France Services
Conférence interactive « Les outils numériques, c'est maintenant (et c'est simple !)

> 09/10/2025

Soirée petite enfance / parentalité
Spectacle-débat « Libre... et pas tout seul » (la motricité libre)

> 09/10/2025

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

AXE 01

Un bassin de vie dynamique à structurer en s'appuyant sur un aménagement équilibré et de proximité

AMÉNAGEMENT

520
Dossiers instruits

248 000€
d'Aides aux travaux

109
Certificats d'urbanisme

URBANISME

Depuis 10 ans la CCVT a mis en place le service instructeur qui instruit pour le compte des communes les autorisations d'urbanisme :

- Certificats d'Urbanisme
- Déclarations Préalables
- Permis d'Aménager
- Permis de Construire
- Permis de Démolir

BILAN DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

520 Dossiers instruits

312 Permis de construire

109 Certificats d'urbanisme

78 Déclarations préalables

16 Permis d'aménager

5 Permis de démolir

BILAN DE LA DÉMATÉRIALISATION

Depuis 2022, la CCVT a mis en place, pour les communes du territoire, un guichet unique permettant aux pétitionnaires de déposer et de suivre l'instruction des dossiers de demandes d'urbanisme. En 2025 les dossiers déposés, via la plateforme dématérialisée, représentent 91%.

BILAN DE LA CONFORMITÉ ET DU SUIVI DE CHANTIER

Début 2025, le contrôle de conformité effectué par la CCVT en lien avec les communes a été suspendu suite au départ à la retraite de l'agent en charge de cette mission et dans l'attente de la réorganisation du service instructeur pour reprendre cette mission. Elle est de nouveau effective depuis octobre 2025.

AVIS/ APPUI SUR LES PLANS LOCAUX D'URBANISME (PLU)

La CCVT a donné un avis sur les 7 modifications de PLU des communes du territoire. Elle a participé en amont à l'élaboration de 4 modifications de PLU.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS DEPUIS 2016

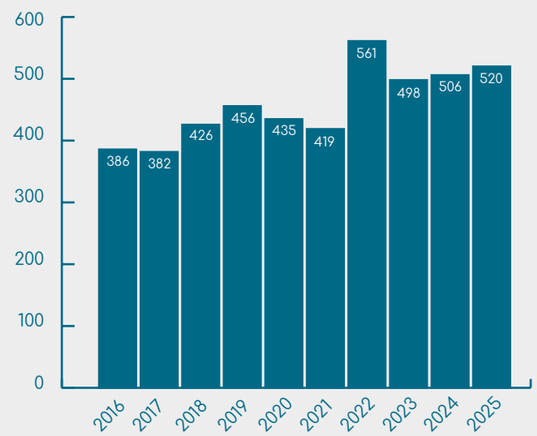

CONSULTATION CAUE

La CCVT prend en charge, pour le compte des communes, des consultations auprès de l'architecte conseil du CAUE 74. En 2025 il y a eu 38 avis rendus

HABITAT

APPROBATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CCVT a été adopté en conseil communautaire le 27 janvier 2026 après une année nécessaire à la validation du projet arrêté le 28 janvier 2025.

Initialement élaboré en concertation avec les partenaires institutionnels, les acteurs de l'habitat et du social, et en adéquation avec la reprise de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale Fier-Aravis, le PLH a suivi les différentes étapes de validation sans difficultés majeures.

A la suite du 1er arrêt, le document a été soumis à l'avis des communes pendant une période de 2 mois, puis il a fait l'objet d'un 2ème arrêt le 27 mai 2025.

Il a ensuite été transmis à la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Savoie, qui a rendu son avis le 29 septembre 2025, et a été présenté en Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement le 14 octobre 2025, lequel s'est prononcé favorablement.

Le PLH vise à **répondre aux besoins en logements des habitants du territoire,** dans le respect de la mixité sociale, en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

La stratégie se construit autour de 4 axes :

- **Accompagner la transition énergétique** et limiter l'empreinte environnementale de la construction neuve ;
- **Favoriser l'habitat permanent** et promouvoir une offre de logements abordables ;
- **Répondre aux besoins** des publics les plus vulnérables ou ayant un besoin d'urgence ;
- **Développer des outils** de concertation, d'appui et de pilotage de la politique locale de l'habitat.

Depuis le 1er avril 2026, le PLH est entré dans sa phase de mise en œuvre **pour une durée de 6 ans**, avec un budget prévisionnel qui s'élève à environ **2 000 000 €.**

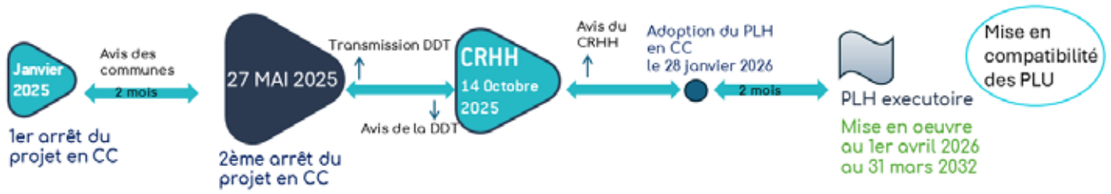

FRANCE RENOV' HAUTE SAVOIE, LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

France Renov' Haute Savoie, déclinaison locale de France Renov', **conseille et accompagne gratuitement** les propriétaires du territoire dans leurs projets de rénovation. Le service est financé par la CCVT et animé par l'association ASDER.

Malgré un contexte national perturbé (interruption temporaire des aides financières à la rénovation énergétique de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) au cours de l'été, modification des aides...), le service local a su maintenir une dynamique en 2025.
Les conseillers France Renov' Haute Savoie ont renseigné **288 habitants** par téléphone (vs 311 en 2024), reçu **57 ménages** en rendez-vous personnalisés dans les locaux de la CCVT (vs 51 en 2024) dont **5 qui ont bénéficié d'une visite** du logement pour un conseil renforcé du projet de rénovation.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

HABITAT

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) 2024-2029

> LES OBJECTIFS DE L'OPAH

L'OPAH est un dispositif complémentaire au service France Rénov' Haute Savoie qui permet aux ménages éligibles de **bénéficier d'un accompagnement technique et financier** renforcé sur les thématiques suivantes :

- La rénovation énergétique
- L'adaptation à la perte d'autonomie
- La lutte contre l'habitat indigne
- L'amélioration du parc locatif
- La mise aux normes de l'assainissement individuel.

Le dispositif, mis en place en partenariat avec l'Anah et le Département de la Haute Savoie, vise à massifier la réhabilitation du parc de logements sur le territoire, axe essentiel de la **stratégie habitat, en lien avec les politiques sociales et de transition écologique.**

> LES CHIFFRES CLÉS 2025

L'OPAH est animée par l'association Soliha. En 2025, **40 maisons** individuelles et **13 copropriétés** ont fait l'objet de renseignements. **27 logements** ont bénéficié d'une visite technique sur place.

Au final, **15 demandes d'aides financières** aux travaux ont été déposés :

- 13 dossiers concernant des travaux en maison individuelle (7 relatifs à la rénovation énergétique, 6 à l'adaptation des logements à la perte d'autonomie)
- 2 dossiers concernant la rénovation énergétique de copropriétés (5 logements)

Ce sont plus de 248 000 € d'aides aux travaux qui ont été délivrés en 2025, dont 207 240 € de l'ANAH, 29 870 € de la CCVT et 11 000€ du Département.

248 000€
Aides aux travaux

15
Demandes d'aide financière

L'OPÉRATION DE LOGEMENT SOCIAL : LE VIKING

La croissance démographique de la CCVT et les évolutions sociétales induisent une augmentation de la demande de logements toujours plus importante, alors que la hausse du prix de l'immobilier rend l'accès au logement de plus en plus difficile, notamment pour les ménages modestes.
C'est pourquoi, la CCVT a souhaité valoriser le terrain intercommunal « Le Viking » sur la Commune des Villards-sur-Thônes, en créant une **nouvelle opération de logements sociaux** et a lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès de bailleurs sociaux du département.
Les offres attendues devaient compter environ **25 logements répartis en 3 bâtiments,** dont deux en **accession sociale** et un **en locatif social.**
Haute Savoie Habitat a été sélectionné pour porter la maitrise d'ouvrage de l'opération et a lancé un concours de maîtrise d'œuvre.
À l'issue de la sélection, l'équipe réunie autour du cabinet BRENAS DOUCERAIN Architectes a remporté la mission de maîtrise d'œuvre.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

SCOT (SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE)

Le Conseil communautaire, par sa délibération n°2023/046 du 13 juin 2023, a abrogé la délibération n°2019/084 du 27 août 2019 approuvant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de SCoT. Cette décision a permis de relancer la révision du SCoT sur la base de la délibération de prescription n°2015/071 du 21 juillet 2015.

Après la réunion de lancement du 19 décembre 2023, un travail important a été mené en 2024-25 pour finaliser la révision avant la fin du mandat.

EN 2025, 3 GRANDES ÉTAPES

> LE 15 AVRIL 2025 - ARRÊT DU SCOT EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pour y arriver :

- **4 réunions** avec les élus
- **1 réunion du conseil citoyen** le 22 janvier 2025.
- **1 réunion avec les personnes publiques** associées le 13 février 2025 pour la présentation du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) ;
- **4 échanges individuels** avec les personnes publiques consultées (comité de développement agricole, collectif Fier-Aravis, associations de résidents secondaires de La Clusaz et du Grand-Bornand);
- **1 réunion publique** le 12 mars 2025 à Saint Jean-de-Sixt.

MOYENS MIS EN OEUVRE :

4 Réunions élus

1 Réunion du Conseil Citoyen

1 Présentation du DOO

4 Echanges individuels

1 Réunion publique

> CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES (PPA)

36 PPA ont été consultées (dont les 12 communes du territoire) :

- Une majorité d'avis positifs,
- Plusieurs avis avec des réserves,
- 3 avis négatifs dont celui de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale.

Suite à l'avis par la MRAE, il s'est avéré nécessaire de rédiger un mémoire en réponse pour ne pas fragiliser la procédure, de décaler l'enquête publique initialement prévue en fin d'été et de s'attacher les services d'un avocat.

> ENQUÊTE PUBLIQUE ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

L'enquête publique s'est déroulée du 6 octobre au 12 novembre : 90 observations enregistrées par le commissaire enquêteur.

RÉUNION PUBLIQUE DU 12 MARS 2025

SCOT (SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE)

SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

- De manière générale, les observations appellent à une gestion plus responsable et durable du foncier ;
- Elles mettent en lumière une forte préoccupation pour la préservation de la qualité de vie des habitants locaux ;
- Les observations mettent en avant la nécessité de diversifier l'économie, de limiter l'urbanisation touristique, de protéger les commerces locaux et de mieux planifier le développement économique du territoire;
- En matière touristique, les contributions appellent à une transition vers un modèle plus durable, équilibré et respectueux de l'environnement et des habitants locaux;
- En matière de mobilité, les contributions expriment une forte préoccupation pour la saturation du trafic, la préservation de l'environnement, et une opposition marquée au projet de déviation Ouest sur Thônes.

Globalement, les contributions reflètent une demande générale pour un développement plus durable, une meilleure gestion des ressources naturelles, et une prise en compte des impacts environnementaux et sociaux.

PROCÈS-VERBAL DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

Reçu le 15 décembre 2025.

AVIS POSITIF assorti de 2 réserves (respect des engagements de la CCVT et disponibilité de la ressource en eau) et 5 recommandations (jugées sans incidences et plutôt d'ordre communale au sein des PLU).

N.B : LE SCOT FIER-ARAVIS EST EXÉCUTOIRE DEPUIS LE 12 MAI 2026.

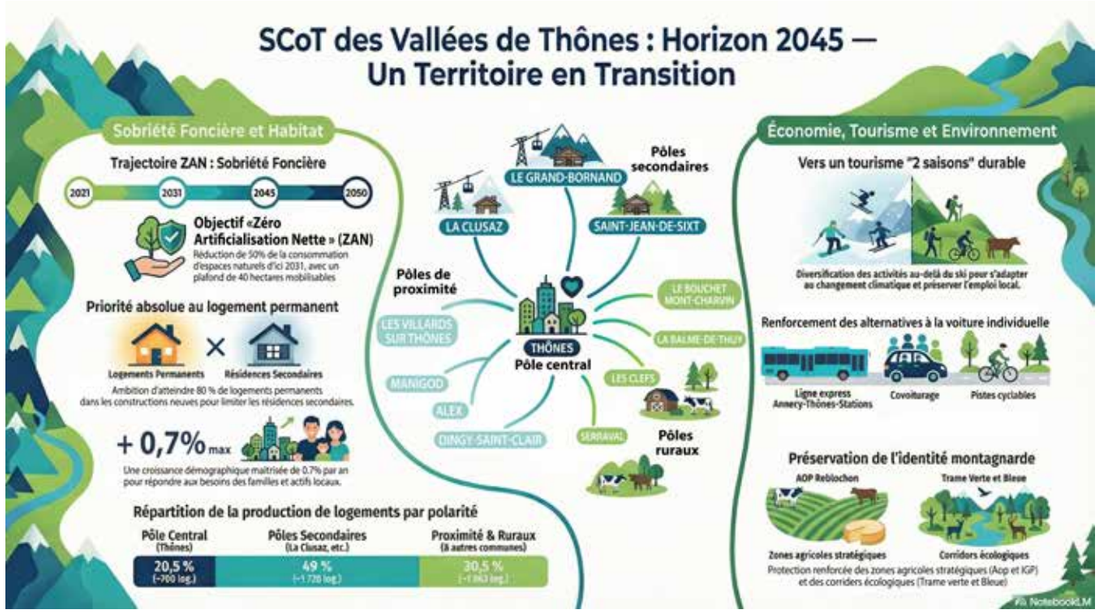

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

AXE

02

ÉCONOMIE

Une économie génératrice d'image et de dynamique pour le territoire

2
Espaces économiques en études

4
Commerces soutenus
(aide aux commerces)

15 943€
Aides attribuées en 2025

LES ESPACES ÉCONOMIQUES

RAPPEL SUR LA NOUVELLE POLITIQUE FONCIÈRE À VOCATION ÉCONOMIQUE ENTRÉE EN VIGUEUR SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Conscients de l'importance stratégique du foncier et souhaitant éviter les dérives spéculatives ainsi que les mutations non maîtrisées, les élus communautaires ont adopté une délibération cadre en décembre 2022.
Cette dernière précise que ce sont désormais des baux de longue durée (au moins 30 ans) qui seront proposés aux porteurs de projets et chefs d'entreprise dans les espaces économiques, sous maîtrise de la CCVT.
Ils pourront ouvrir des droits à construire dans le cas d'un bail à construction par exemple.
Par ailleurs, à chaque nouvelle opportunité d'acquisition par la CCVT d'un tènement à vocation économique, son utilisation postérieure sera soumise à la même règle de non-cession.

ÉTUDES PRÉ-OPÉRATIONNELLES SUR 2 ESPACES ÉCONOMIQUES

> EXTENSION DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE DES MESERS, SITUÉ SUR LA COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-SIXT

La viabilisation du tènement nécessite la réalisation de plusieurs études environnementales. Cette expertise lancée fin 2024 s'est poursuivi tout au long de l'année 2025.
L'aménagement de la nouvelle zone pourrait se faire en tranches successives incluant une nouvelle desserte depuis la route départementale 909.

> AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ÉCONOMIQUE DES PETAYS, SITUÉ SUR LA COMMUNE DU GRAND-BORNAND

Avant de réaliser les travaux de viabilisation, une étude de maîtrise d'oeuvre a été lancée en 2024, avec plusieurs cabinets spécialisés dont un architecte. L'objectif est d'optimiser les surfaces des futurs lots à bâtir.
Ils seront réservés aux artisans locaux, via un bail à construction et sélectionnés suite à appel à projet prévu pour 2027.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RENOUVELLEMENT DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dotée d'une première stratégie opérationnelle, adoptée en 2018, la Communauté de communes a engagé en 2023-2024 la réactualisation du document pour tenir compte de l'évolution des filières économiques et des spécificités locales.

Outre l'actualisation des données socio-économiques nécessaires pour la révision du SCoT Fier-Aravis, la collectivité se devait de fixer de nouvelles orientations de développement de son territoire à un horizon de 5 à 10 ans.

En mai 2025, le Conseil Communautaire a approuvé la nouvelle stratégie économique qui s'articule autour de 4 piliers et se décline en axes opérationnels donnant lieu à un plan d'action déployable à court, moyen et long terme.

4 orientations stratégiques qui se déclinent en un plan d'actions opérationnel

Avec un objectif global : conforter, concerter et animer les acteurs du territoire

EN RÉSUMÉ ...

1. PERMETTRE AU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL DE SE RÉGÉNÉRER, DE SE DÉVELOPPER, DE SE TRANSMETTRE

- Répondre aux besoins des entreprises locales, la plupart fortement insérées, liées à la culture «montagne» et qui ne sont pas délocalisables
- Soutenir les entreprises locales dans leurs perspectives de développement
- Préserver l'activité productive, de services et de proximité du territoire
- Promouvoir les filières d'avenir, les filières liées aux (nouvelles) activités de montagne et au potentiel avéré du territoire en s'appuyant sur l'entrepreunariat, l'innovation et générer des services à la population et aux entreprises

2. RENFORCER LES CENTRALITÉS PRINCIPALES ET SECONDAIRES

- Créer les conditions d'accueil des commerces indépendants, de nouvelles enseignes et/ou activités locomotives dans les centre-villes et les centre-bourgs
- Maitriser le développement du commerce en périphérie et affirmer le rôle des centres-villages, tout en desservant de manière optimale l'ensemble des communes
- Renforcer la fréquentation régulière des commerces locaux en animant le territoire

3. CONSTRUIRE UN MODÈLE ÉCONOMIQUE QUI PERMET ET FACILITE LA TRANSITION

- Agir en faveur d'une économie locale plus résiliente et en phase avec les enjeux contemporains
- Accompagner les dynamiques d'échanges économiques locaux et de mutualisation inter-entreprises
- Créer les conditions favorables au développement d'entreprises à impact social et environnemental positif
- Développer l'économie sociale et solidaire, économie circulaire et le réemploi

4. OPTIMISER LES ESPACES ÉCONOMIQUES (EE)

- Créer les conditions d'accueil favorables sur les espaces d'activités du territoire
- Optimiser l'occupation de l'espace et augmenter le potentiel d'implantation tout en respectant les principes légilatifs en vigueur
- Compléter le parcours résidentiel des entreprises en développant de nouveaux produits immobiliers
- Outiller la CCVT dans sa maîtrise de l'occupation foncière du territoire
- Structurer une animation territoriale

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

AIDE AU COMMERCE DE PROXIMITÉ

Depuis 2019, la CCVT apporte une aide directe aux commerces de proximité lors de la réalisation de travaux de leur point de vente avec vitrine, à hauteur de **5 000 € maximum,** soit **10% des dépenses subventionnables** plafonnées à 50 000 €.
Cette aide intervient en complément de l'aide régionale dont le taux est fixé à 20 %.

BILAN 2019 - 2025 :

- **16** Projets accompagnés
- **73 428€** Subventions attribuées
- **1 694 200 €** Travaux réalisés

> 4 PROJETS SOUTENUS EN 2025 :

Enseigne	Description du projet	Commune	Montant des travaux	Aides attribuées	
				CCVT	Région
Le Capitaine	Création d'un bistrot	Manigod	140 000 €	5 000 €	10 000 €
La Coutellerie des Aravis	Création d'une coutellerie d'art	La Clusaz	+ de 100 000 €	5 000 €	10 000 €
Altitude Cycle	Création d'un magasin de cycles et réparation *Ouvert à l'année*	Saint-Jean-de-Sixt	32 200 €	3 220 €	6 440 €
Le Mountain Coffee	Amélioration de la banque d'accueil, changement de cuisine et terrasse	Thônes	27 230 €	2 723 €	5 447 €

ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION ET À LA REPRISE D'ENTREPRISES

Depuis 2018, la CCVT a noué un partenariat étroit avec l'association Initiative Grand Annecy, spécialisée dans l'accompagnement des porteurs de projet dans le domaine de la création, de la reprise et de la première croissance d'entreprise. En 2025, le Conseil Communautaire a approuvé une convention triannuelle pour la période 2025-2027 permettant de donner de la visibilité à l'association sur la base d'une aide de 29 055 € par an.

> 2025 EN CHIFFRES :

- **17 projets** ont été validés, permettant l'accompagnement de 25 lauréats
- **303 000 €** de prêts d'honneur, et 2,75 M€ de financements bancaires
- **5 comités** d'agrément organisés dans les locaux de la CCVT
- **2 Expressos,** formats de petits-déjeuners réseau réunissant les nouveaux lauréats IGA du territoire
- **1 atelier** de formation dédié à la communication digitale
- **60 lauréats** ont bénéficié d'un accompagnement post-création personnalisé et de proximité

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

Plan Pastoral Territorial

Depuis 2010, la CCVT porte le Plan Pastoral Territorial (PPT) Fier-Aravis pour le compte de ses 12 communes membres et des 11 communes associées du Massif Fier-Aravis, permettant de soutenir des investissements structurants et de valoriser l'activité pastorale.

EN 2025, 10 PROJETS SOUTENUS

- 3 projets de travaux liés à la **création et l'amélioration d'ateliers** de transformation laitière (288 597 € de subventions)
- 3 projets de travaux liés à **l'amélioration des équipements** de production (étables, traite) (151 053 € de subvention)
- 3 projets **d'acquisition foncière** (9 352 € de subvention)
- 1 projet lié à **l'animation annuelle** du dispositif (6 382 € de subvention)

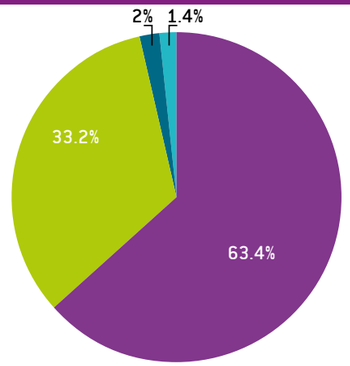

RÉPARTITION DES PROJETS PAR VOLUME DE SUBVENTION

- Équipements de production laitière
- Animation annuelle
- Atelier de transformation laitière
- Acquisition foncière

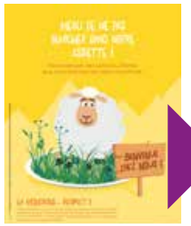

LA MONTAGNE RESPECT

En complément, une action de sensibilisation est mise en œuvre autour des bons comportements en alpage grâce à la diffusion d'outils de communication (dont la campagne « La Montagne ...Respect ! »).

Les offices de tourisme et les alpagistes du territoire, élargi du PPT Fier-Aravis, ont été destinataires d'une synthèse des outils de communication disponibles. Ils ont ainsi pu profiter de la **mise à disposition gratuite de ces outils** (panneaux de sensibilisation, affiches, stickers, flyers...).

Pour cause sanitaire (Dermatose Nodulaire Contagieuse), le Challenge Alpage prévu en 2025 sur le secteur des massifs des Glières, du Bargy et du Plateau de Cenise est reporté à 2026.

Associations Foncières Pastorales

Les Associations Foncières Pastorales (AFP) sont des associations syndicales autorisées par arrêté préfectoral, groupant des propriétaires de biens pastoraux et forestiers.

LES MISSIONS ET LE TERRITOIRE

Les AFP ont notamment pour vocation la réalisation de travaux d'amélioration pastorale pour le compte de leurs membres dans le cadre des dispositifs d'aides suivants :

- Le **Plan Pastoral Territorial** (PPT) Fier-Aravis financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Fonds Européen Agricole de Développement Rural (FEADER) et le Conseil départemental de la Haute-Savoie;
- Le **Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles** (CTENS) du Conseil départemental de la Haute-Savoie.

Seules des entités collectives sont aujourd'hui reconnues par ces financeurs. Les subventions d'amélioration pastorales ne peuvent être attribuées directement aux exploitants agricoles ou aux propriétaires.

8 AFP

> LE TERRITOIRE DE LA CCVT COMPREND 8 AFP :

- 6 ont confié leur gestion administrative et comptable à la CCVT dès 1997,
- L'AFP de la Clusaz, gérée précédemment par la mairie, a été confiée à la CCVT depuis le 1er janvier 2025,
- L'AFP du Grand-Bornand, créée à l'automne 2024, est gérée par la CCVT.

> UNE GESTION MUTUALISÉE

Depuis 2024, un service mutualisé dédié a été créé pour assurer la **gestion administrative et financière des AFP,** ainsi que celle du Syndicat Intercommunal du Plateau de Beauregard. Les structures concernées, ainsi que les communes supports, participent à son financement.

Cette organisation permet d'assurer une cohérence de gestion à l'échelle du territoire, tout en optimisant les moyens humains et financiers. Cette mutualisation garantit une harmonisation des pratiques, une sécurisation des procédures et un accompagnement de proximité auprès de chaque structure.

BILAN 2025

Pour l'exercice 2025, l'activité des AFP représente un budget cumulatif de **1 423 310 €.**
Les AFP traduisent une dynamique territoriale importante, avec une gouvernance régulière et le portage de nombreux projets pastoraux :

AFP	RÉUNIONS	ASSEMBLÉES GÉNÉRALES	DÉLIBÉRATIONS	PROGRAMMES DE TRAVAUX
La Buffaz	1	1	11	
Mont-Charvin	2	1	27	2
Dran-Ablon-Cruet	2	1	17	3
Manigod Sulens	1		15	2
Serraval	1		10	
Beauregard	2		15	
Grand-Bornand	2		21	
La Clusaz	3		17	7

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Consciente de l'importance grandissante des enjeux de l'alimentation, la CCVT s'est lancée dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en février 2023. L'objectif est de définir des actions concrètes, portées par divers acteurs, permettant d'améliorer l'accès à une alimentation plus durable et de qualité pour la population locale.

LES ATELIERS DE CONCERTATION

Après la réalisation d'un diagnostic permettant de dresser un « portrait alimentaire » du territoire, un processus de concertation a été engagé auprès de l'ensemble des acteurs du territoire impliqué dans la thématique alimentaire.

Des ateliers de concertations participatifs, lancés sur 2024, ont permis de déterminer des enjeux de territoire. Les concertations se sont poursuivies **les 13 mars et 01 avril 2025** afin de décliner ces enjeux en actions concrètes, animées en appui avec la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc.

28 ACTIONS VALIDÉES

Le 19 juin 2025, le Comité de Pilotage du PAT a validé une liste **de 28 actions dont 12** à lancer **prioritairement** dès le début d'année 2026. Le plan d'actions du PAT a ensuite été approuvé lors du Conseil Communautaire du 17 décembre 2025.

> 4 THÉMATIQUES

- Préservation du foncier et transmission des exploitations agricoles
- Diversification de la production agricole et alimentaire
- Amélioration de l'accès à une alimentation diversifiée et de qualité pour la population locale.
- Amélioration des approvisionnements locaux et de qualité en restauration hors domicile

Une majorité d'actions retenues sont sous maîtrise d'ouvrage de la CCVT, avec un pilotage confié à l'animatrice du PAT. Des prestataires seront également mobilisés pour tout ou partie de certaines actions.

La Projet Alimentaire Territorial ne comporte pas d'échéance prédéfinie, c'est une démarche continue qui a vocation à se déployer durablement sur le territoire, en s'actualisant en fonction des projets et besoins des acteurs locaux.

Il sera possible d'ici 3 à 5 ans de revoir le pan d'action pour activer les actions non retenues comme prioritaire.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Cofinancé par l'Union européenne

SAVEURS DES ARAVIS

Le réseau Saveurs des Aravis est piloté, depuis 2023, par une instance dédiée, sous la responsabilité de la CCVT. Ses membres ont également intégré l'instance de pilotage du Projet Alimentaire Territorial (PAT) dès son lancement.

La diversité de ses membres apporte un véritable ancrage territorial au PAT : leur mobilisation dans les temps de concertation a permis de définir des actions au plus proches des besoins du territoire et de ses acteurs de terrain. Ils jouent également un rôle important en se mobilisant dans les actions de sensibilisation portées par le réseau.

> LES REPAS LOCAUX

Au cours de l'année 2025, deux éditions de l'événement « Repas locaux » se sont déroulées dans les cantines des établissements scolaires.

En début d'année, 6 communes ont participé au report de l'édition 2024, complétées par 4 communes à l'automne pour l'édition 2025. **Au total sur l'année, ce sont environ 850 élèves qui ont bénéficié d'une action festive de sensibilisation au patrimoine alimentaire local.**

> LES MONTÉES EN ALPAGE

Durant le printemps, les traditionnelles « montées en alpage » ont attiré environ 70 participants. Ils ont pu participer à une dégustation de produits locaux et vivre la transhumance de 2 exploitations partenaires.

2025 EN CHIFFRES

2
Éditions de «Repas locaux"

850
Élèves ont bénéficié d'actions

10
Écoles ont participées à «Repas locaux»

70
Participants aux montées en alpage

SAVEURS des ARAVIS
Produits de nos vallées et de nos alpages

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

03

S'affirmer comme une destination touristique de référence et faire du massif des Aravis un modèle européen du tourisme alpin de demain.

TOURISME

766 730
Nuitées Touristiques
(sur le périmètre de l'OTI)

13 000
Cartes vélo diffusées

715 KM
Sentiers entretenus

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
«THÔNES COEUR DES VALLÉES»

La CCVT intervient dans le cadre de la compétence partagée du tourisme sur le financement des actions de promotion et de communication effectuées par l'Office de tourisme intercommunal « Thônes Coeur des Vallées » sur les 8 Communes composant le bas du territoire de l'intercommunalité.

HISTORIQUE DE LA COMPÉTENCE TOURISTIQUE

L'Office de tourisme Thônes Val-Sulens est devenu communautaire suite au transfert de la compétence promotion du tourisme à la CCVT en 2017.
Sa nouvelle identité «Thônes Coeur des Vallées» traduit l'élargissement de son périmètre d'intervention à 8 communes : Alex, Dingy-Saint-Clair, La Balme-de-Thuy, Thônes, Les Villards-sur-Thônes, Les Clefs, Serraval, Le Bouchet-Mont-Charvin.
Depuis 2019, la CCVT et les communes membres disposent d'une compétence partagée sur les animations touristiques.

LA FRÉQUENTATION EN 2025

766 730
Nuitées Touristiques

703 945
Excursionnistes

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL « THÔNES COEUR DES VALLÉES »

L'Office de tourisme communautaire exerce des missions de promotion, de communication et d'accueil via un financement de la CCVT.
La subvention, versée en 2025, s'élève à 380 800 €.
L'évolution du soutien de la CCVT entre 2024 et 2025 a permis de renforcer les services de l'Office pendant la période estivale.

CARTE TOURISTIQUE MASSIF DES ARAVIS ET VALLÉES DE THÔNES

En 2023, l'OTI a également piloté un travail collectif réalisé avec les 4 autres offices de tourisme du massif des Aravis, visant à élaborer une carte touristique de l'ensemble des Vallées de Thônes pour faciliter le parcours de la clientèle touristique sur le territoire. Les frais de conception et d'impression ont intégralement été supportés par la CCVT.
Cette carte est disponible auprès des offices de tourisme depuis le printemps 2024.

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

«THÔNES COEUR DES VALLÉES»

> CARTE TOURISTIQUE ÉTÉ

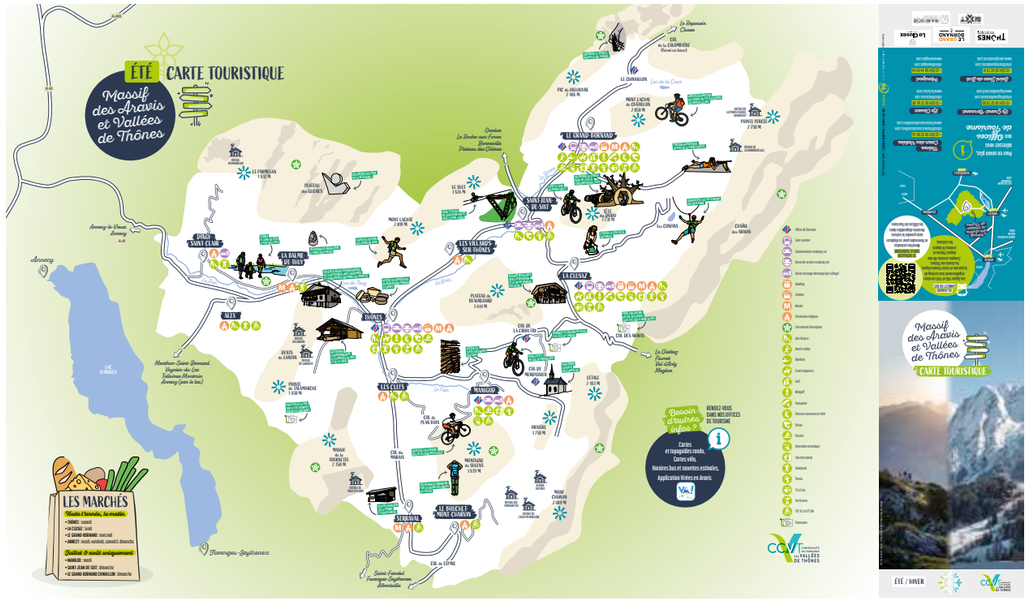

> CARTE TOURISTIQUE HIVER

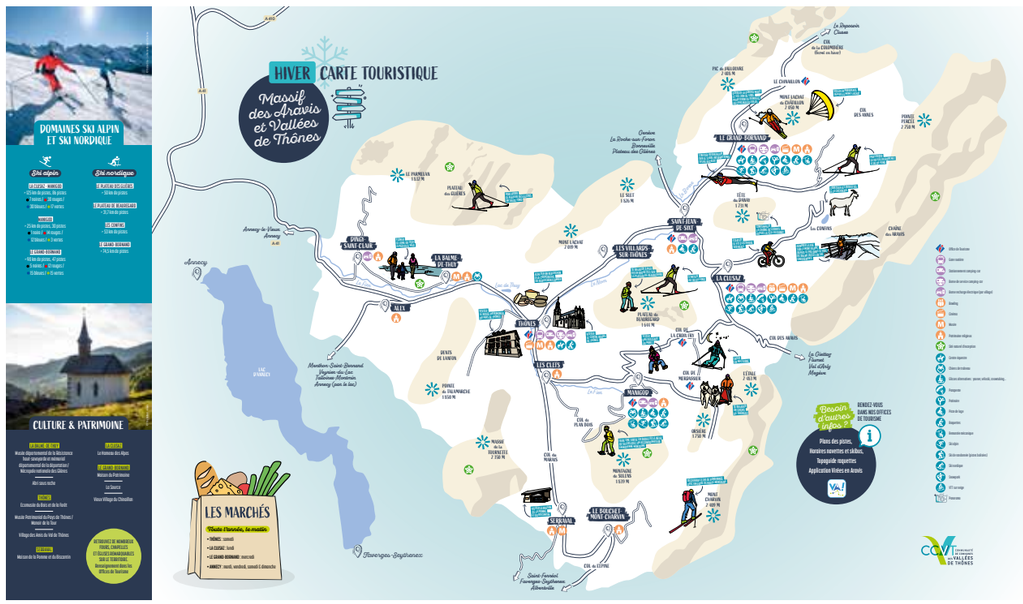

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

ANNECY MOUNTAINS

ANNECY MOUNTAINS est une démarche de coopération permettant, depuis 2016, de fédérer les territoires touristiques entre lac d'Annecy et massif des Aravis et de développer des projets communs.

Le projet s'articule autour d'un dénominateur commun : l'itinérance. Cette demande permet de relier les offres et les services, de favoriser la circulation de la clientèle sur le périmètre d'Annecy Mountains.

Le collectif s'est engagé sur un plan d'action de 2023 à 2026 en lien, principalement, avec le développement de la filière vélo.

La contribution financière annuelle des collectivités partenaires s'élève à 267 000 €/an dont 31 573 € à la charge de la CCVT.

UN PROJET COLLABORATIF

Il contribue aux projets de territoire des EPCI et répond aux besoins de la clientèle touristique et locale. Les objectifs :

- Diversifier l'offre touristique
- Favoriser l'itinérance de la clientèle touristique sur le territoire
- S'adapter à l'évolution des saisons

> LES OFFICES DE TOURISME PARTENAIRES :

Lac d'Annecy / La Clusaz / Le Grand-Bornand / Manigod / Saint-Jean-de-Sixt / Sources du lac d'Annecy / Thônes Cœur des Vallées.

> LES COLLECTIVITÉS PARTENAIRES :

Communauté de Communes des Vallées de Thônes / Communauté de Communes des Sources du lac d'Annecy / Grand Annecy / Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis.

Le portage administratif, technique et juridique du collectif est assuré par la CCVT, qui met à disposition du projet ses services supports ainsi que des moyens logistiques.

UNE DESTINATION COMPLÉMENTAIRE À ENJEUX COMMUNS

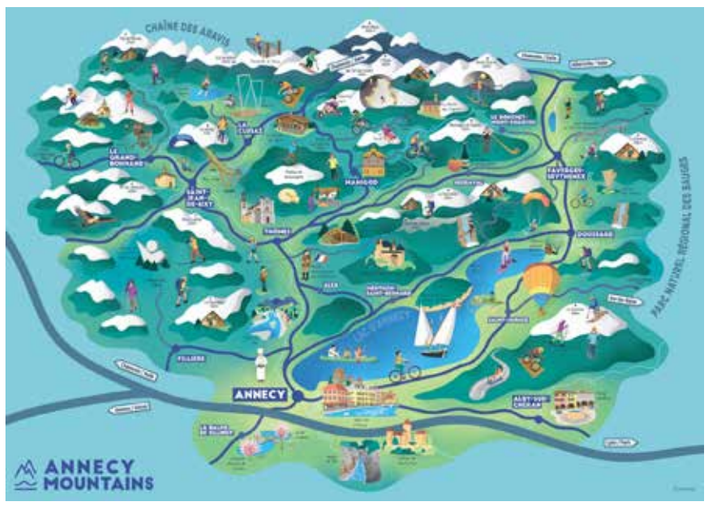

© Loof Design

© Le Grand-Bornand Tourisme

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

ANNECY MOUNTAINS

STRUCTURATION DE LA FILIÈRE VÉLO

1. RECENSER & ADAPTER L'OFFRE

> Etudes de positionnement
- Pratiques Route et Gravel
- Pratiques VTT

> Etudes de modèles économiques sur l'activité VTT

> Schéma Directeur de Randonnée VTT
Piloté par les EPCI

2. FACILITER & ENCADRER LES PRATIQUES VÉLO

Création d'outils collectifs
- Pour les professionnels
- Pour les clients - pratiquants

> Cartes des parcours vélo

> Topo guide

> Carte interactive des parcours *(web)*

3. PROMOUVOIR & DIFFUSER L'OFFRE VÉLO

> Accueils presse

> Salons en France et à l'étranger

> Campagnes digitales

4. BIEN COMMUNIQUER SUR LES PRATIQUES VTT

> Élaboration de la stratégie de sensibilisation aux pratiques VTT

Cibles :
- Pratiques loisirs et locaux
- Professionnels
- Habitants

2. FACILITER & ENCADRER LES PRATIQUES VÉLO

CRÉATION D'UNE CARTE INTERACTIVE

> **20 550 téléchargements en 5 mois (130/jour).**
Objectif : Préparer sa sortie vélo

CRÉATION DE LA RUBRIQUE VÉLO (SITE WEB)

> **25 pages de contenu en français et en anglais**
Objectif : Présenter et organiser l'offre de parcours et les services autour de la pratique vélo.

CRÉATION DE LA CARTE VÉLO PAPIER

> **13 000 cartes diffusées en 5 mois. Gratuite.**
Objectif : Présenter les parcours Route, Gravel, VTT.

RÉALISATION DE 5 CAMPAGNES PHOTOS

> **Thème VTT, 100 photos**
Objectif : Valoriser les circuits et aménagements

ANNECY MOUNTAINS

3. PROMOUVOIR ET DIFFUSER L'OFFRE

5 CAMPAGNES DIGITALES

Route des Grandes Alpes
Présence sur les pages du site web :
- Itinéraires,
- Destinations,
- Cols

Réseaux sociaux :
23 posts Facebook / Instagram

Newsletter

komoot
14 parcours sur le site web
VTT / Route

chilowé
2 campagnes
ChiloTopo et Chilolist

Newsletter

Bike Café
1 bannière

Reportage sur le site internet

Newsletter

VOJO
1 bannière

Reportage photo sur le site internet

STAND SUR L'ÉTAPE DU TOUR

> Environ **2 200 à 2 300** passages sur le stand
> **900 personnes** dites de « public qualifié » sur 2.5 jours
> **900 lots** distribués grâce au jeu de la « Roue »
> **500 cartes vélo** diffusées

L'ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

4. BIEN COMMUNIQUER SUR LES PRATIQUES VTT

ELABORATION DE LA STRATÉGIE DE SENSIBILISATION AUX PRATIQUES VTT

> **Démarrage de la mission d'accompagnement (en dec. 2025)**
Objectif : pérenniser les pratiques VTT en espace de montagne - cohabitation & partage de l'espace en montagne.

En collaboration avec
VERSANT SUD Développement

PARTAGE DE L'ESPACE & SENSIBILISATION
ANNECY MOUNTAINS

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

ESPACE VALLÉEN DES ARAVIS

SCHÉMA DIRECTEUR ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

La Communauté de Communes des Vallées de Thônes met en œuvre depuis 2024 son Schéma des Activités de Pleine Nature (APN). Ce cadre vise à structurer les pratiques de loisirs en montagne sur le massif des Aravis, dans un contexte de forte fréquentation et de fragilité des milieux naturels. L'objectif est de mieux organiser les usages, afin de concilier attractivité touristique, qualité des expériences et préservation des espaces naturels.

L'année 2025 a été consacrée à la structuration opérationnelle des actions issues du schéma APN, à la définition des projets prioritaires et à la sécurisation des financements.

RANDONNÉES PÉPITES

> STRUCTURATION DE L'OFFRE DE RANDONNÉE

Les randonnées pépites visent à identifier et valoriser des itinéraires de randonnée présentant un **fort intérêt paysager** et une **qualité d'usage,** afin de proposer une offre lisible et de mieux répartir la fréquentation sur le territoire. Pour en savoir plus, rendez-vous page 32.

En 2025, les financements ont été attribués par l'État (FNADT) et la Région, permettant d'engager la phase opérationnelle, dès 2026.

ALP'GUARD

> COOPÉRATION INTERREG FRANCE–SUISSE

Alp'Guard est un projet de coopération Interreg France–Suisse visant à **améliorer la connaissance et le suivi des fréquentations** sur les sites naturels sensibles du massif des Aravis, afin d'adapter la gestion des usages et de mieux anticiper les impacts liés à la fréquentation. Il est également issu du schéma APN.

Le partenariat transfrontalier a été construit en 2025 et a abouti au **dépôt d'un projet en 2026**. La réponse des financeurs est attendue en novembre 2026. En cas de validation, la mise en œuvre est prévue sur 2027–2028.

ALP'RESPECT

> COOPÉRATION INTERREG ALCOTRA

Ce projet, issu du schéma APN, vise à **renforcer la sensibilisation des pratiquants de pleine nature** aux enjeux environnementaux et aux bonnes pratiques en montagne (faune, flore, pastoralisme et cohabitation des usages).

Ce projet a été construit en partenariat avec l'Unité des Communes Valdotaines Mont-Rose (Italie), puis déposé dans le cadre du programme ALCOTRA. Sa mise en œuvre est prévue sur la période 2027–2028.

Doté d'un budget global de **75 000 €, dont 60 000 € de FEDER,** il comprend la mise en place d'une charte des bonnes pratiques, la création de capsules vidéo multilingues, la diffusion de messages de sensibilisation via les outils numériques touristiques et l'organisation de formations à destination des professionnels de la montagne.

Le projet s'appuie également sur une coopération transfrontalière favorisant les échanges d'expériences et l'identification des approches les plus efficaces en matière de sensibilisation.

MONT-ROSE
MONTAGNES FRAGILES, MONTAGNES DURABLES
SENSIBILISER POUR MIEUX PRÉSERVER
ALP'RESPECT
CCVT

Un projet financé dans le cadre du programme /
Un progetto finanziato nell'ambito del programma:

Interreg
Cofinancé par l'Union Européenne
Cofinanziato dall'Unione Europea

France – Italia ALCOTRA

SENTIERS

RANDONNÉE ET VTT

SCHÉMA DIRECTEUR RANDONNÉE

La CCVT (Communauté de Communes des Vallées de Thônes) assure l'entretien de **715 km de sentiers** de randonnée d'intérêt communautaire, dont la moitié est inscrite au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Ce réseau s'appuie sur un document stratégique, le **Schéma Directeur de la Randonnée,** qui recense l'ensemble des itinéraires du territoire et trace les orientations pour les cinq prochaines années. Un premier Schéma, validé par le Conseil Départemental de Haute-Savoie en 2019, avait permis de structurer et de développer un réseau d'environ 750 km de sentiers balisés.

> UNE RÉVISION CENTRÉE SUR LA QUALITÉ

La révision en cours marque un changement d'approche : après une phase de remise à niveau du réseau, la priorité est désormais à **l'optimisation et à la valorisation de l'existant.** L'objectif est d'améliorer la qualité sans augmenter le linéaire — cadrer la pratique plutôt qu'étendre le réseau.

Les quatre orientations stratégiques de ce nouveau Schéma sont :

- Améliorer la qualité des sentiers emblématiques, en priorité ceux déjà inscrits dans le précédent Schéma Directeur.
- Renforcer l'offre familiale, avec des itinéraires accessibles au plus grand nombre.
- Régler les conflits fonciers existants et rechercher des alternatives lorsque les litiges ne peuvent être résolus.
- Favoriser la cohabitation des usages, en sensibilisant les différents publics au partage des espaces naturels.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de **préservation du territoire** et d'amélioration de l'expérience des randonneurs.

SCHÉMA DIRECTEUR VTT

En parallèle de la randonnée pédestre, la CCVT coordonne l'élaboration d'un **Schéma Directeur VTT,** sur le territoire Annecy Mountains en collaboration avec les territoires du **Grand Annecy** et de la **Communauté de Communes des Sources du Lac.** L'objectif est de définir un réseau cohérent d'itinéraires VTT, en favorisant les liaisons entre les territoires voisins, en cadrant la pratique sur des secteurs identifiés et en développant l'itinérance.

Le territoire dispose déjà de nombreux itinéraires praticables. Le Schéma vise à :

- Valoriser et adapter l'existant, pour le rendre accessible au plus grand nombre.
- Créer de nouveaux itinéraires dans le bas de la vallée, où l'offre reste insuffisante.

À noter : la compétence VTT n'est pas détenue par la CCVT mais par les communes. La CCVT **assure la coordination du Schéma Directeur, mais la mise en œuvre des aménagements — technique et financière — relève de chaque commune.**

SENTIERS

RANDOS PÉPITES

En 2023, la CCVT a engagé l'élaboration d'un **Schéma des Activités de Pleine Nature (APN),** avec l'appui du cabinet Atemia.
Une phase de concertation a permis d'identifier les besoins prioritaires du territoire : encadrer les pratiques davantage que les développer, autour des enjeux de mobilité, d'aménagement et de cohabitation des usages.

Trois filières ont été identifiées comme prioritaires :
la randonnée, le trail et le vélo sous toutes ses formes.

> FICHE ACTION 1.2 — 10 ITINÉRAIRES D'EXCELLENCE

Dans ce cadre, la fiche action 1.2 prévoit l'identification de 10 itinéraires d'excellence (les « Randos Pépites »), afin de concentrer et valoriser la pratique sur des parcours de qualité. Les itinéraires retenus répondent à des critères stricts : destination remarquable, situation foncière favorable, préservation des espaces traversés, appartenance au réseau CCVT, services disponibles à proximité et accessibilité (parking, transports).

En 2025, neuf itinéraires ont été pré-identifiés. Afin d'avancer efficacement sur la première phase du projet, les travaux ont été priorisés sur les trois itinéraires dont la situation foncière était maitrisée

Une première phase est prévue à partir de 2026, concernant trois premières randonnées :
- **Tête du Danay depuis Saint-Jean-de-Sixt**
- **Refuge de Gramusset depuis le Col des Annes**
- **Aiguille Verte depuis le Chinaillon**

3 Randos pépites

2 Nouveaux parcours trail

288 Km de parcours trail balisés

8 Itinéraires rebalisés

BALISAGE MIS EN PLACE EN 2025

L'année 2025 a été marquée par plusieurs chantiers de balisage, combinant le balisage de sentiers du PDIPR et la mise à jour d'itinéraires existants.

> NOUVEAUX BALISAGES

- Circuit de la Têtaz — Sappey-de-Thônes
- Liaison Manigod Village / Col de la Croix Fry
- Nouveaux parcours trail à Manigod : 14 km et 20 km

> MISES À JOUR ET REPRISES

- GR96 : Col des Nantets → Crêt des Tervelles
- GRP Tournette Aravis : Fontanettes → Bombardellaz
- Tour du Val Sulens : Les Grangettes → Praz Dzeures
- Plateau du Parmelan

SENTIERS

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

TRAVAUX D'ENTRETIEN

> UN RÉSEAU ENTRETENU SUR 715 KM

La CCVT coordonne l'entretien et le balisage de 715 km de sentiers, l'entretien est réparti entre quatre structures :

STRUCTURE	KILOMÉTRAGE
Chantier d'Insertion	365 km
Équipe interne CCVT	185 km
Service des Pistes de La Clusaz	115 km
Association Touristique du Charvin	30 km
Les Randonneurs de la Cha	20 km

> LES TYPES D'INTERVENTIONS

L'entretien du réseau recouvre plusieurs niveaux d'intervention :

- Entretien courant :
  En inter-saison, avant et après l'été : reprise de l'assise des sentiers, gestion de l'eau, coupe des chablis.
  Au printemps et en été : fauche et débroussaillage de la végétation.
- Interventions exceptionnelles :
  Gestion des urgences (tempêtes, ravinement, remise en état rapide) et travaux d'aménagement spécifiques : passerelles, équipements de sécurité, empierrements ponctuels.
- Balisage :
  Entretien du balisage existant et pose de nouveau balisage.

> CHANTIERS SPÉCIFIQUES 2025

- Pose d'une passerelle aluminium normée sur le Nom - Saint-Jean-de-Sixt
- Réalisation d'une passerelle bois sur le sentier Jean-Jacques-Rousseau
- Réouverture du sentier des Varos
- Réouverture du sentier du Lindion
- Empierrement du sentier de Paradis
- Empierrement du sentier des Ecotagnes

VIRÉES EN ARAVIS

8 500
utilisateurs en 2025

+3.7%
utilisateurs en 2025

TOPO-GUIDES - CARTES

EN CHIFFRES

3 974
Carto-guide global vendues

3 984
Topo-guide balade vendus

1 975
Topo-guide sport vendus

9 983
Publications vendues

04

Renforcer l'accessibilité des Vallées de Thônes en facilitant les mobilités alternatives à la voiture individuelle

MOBILITÉ

29
Lignes Aravis Bus

1332
Élèves transportés

4768
Personnes accueillis à la gare routière

40
VAE acquis

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

TRANSPORTS EN COMMUN

ARAVIS BUS

Les navettes Aravis Bus ont circulé du **14 décembre 2024 au 04 mai 2025 et du 21 juin au 05 septembre 2025.**
L'ensemble du réseau est gratuit.

> UNE AUGMENTATION DE L'OFFRE

13% de kilomètres spéciaux ont été ajoutés entre l'hiver 2024 et l'hiver 2025 : Toupie, ligne M, hausse de la fréquence des bus au Grand-Bornand et au Col des Aravis.

Une expérimentation a été lancée à l'été 2024 pour desservir en transports en commun, trois cols du territoire : les Annes, la Colombière et Plan Bois. Suite au succès de cette expérimentation au Col des Annes, le service a été élargi de un à quatres jours en 2025.

Des parkings relais pour les Cols des Annes et de Plan Bois ont été identifiés à l'été 2025.

Des développements en matière de communication ont eu lieu :

- Création d'un nouveau visuel de plan de transport,
- Intégration des données sur Google Maps,
- Amélioration des données de comptage.

> UN MEILLEUR LIEU DE VIE POUR LE PERSONNEL

Depuis octobre 2025, la base de vie du Grand-Bornand a fait l'objet d'un agrandissement: les surfaces de modules temporaires ont été doublées sur le site des Pochons. Cela permet d'accueillir les chauffeurs de bus et le personnel encadrant dans des conditions satisfaisantes.

EN CHIFFRES

600
Arrêts desservis

29
Lignes Aravis Bus

+27%
Services entre 2024 et 2025

38
Véhicules

11
Communes

+13%
Kilomètres spéciaux supplémentaires

219
Jours de circulation

LIGNE RÉGULIÈRE L460/461

La CCVT a conclu un partenariat expérimental avec **Proximiti (SM4CC)** pour maintenir, dès décembre 2025, la ligne régulière **Saint-Jean-de-Sixt <> Saint-Pierre-en-Faucigny** et l'étendre jusqu'au Grand-Bornand, 7 jours sur 7 durant l'hiver.

Une partie du service fonctionne à la demande. Le coût pour la CCVT est estimé à **55 000 € HT** sur 4 mois, financé à **80 % par la SAEM des Remontées Mécaniques du Grand-Bornand.**

TRANSPORT SCOLAIRE

Depuis 2015, la CCVT organise les transports scolaires par **délégation de compétence de la Région.**

1332 Élèves transportés en 2025

41 Lignes de transports scolaires réalisées par **6 transporteurs**

(AlpBus, Ballanfat, Mobi France, Aravis Services, Transdev, Philibert).

Coût du service	1.19 M€ (1 186 764.56€)
Part de la CCVT (non-ayants-droits inclus)	80 954€ (80 953.55€)
Recettes liées à la vente des cartes d'abonnement	137 234€
Validations Mobilité Région Lignes Y62-63 (2025-2026)	15 163

> ÉVOLUTION TARIFAIRE

Les tarifs ont évolué en 2025 avec l'unification des tarifs à l'échelle régionale :

- Gratuité pour les primaires ayant-droits
- 120€ pour les autres usagers

ABONNEMENT SCOLAIRE +

Depuis 2 ans, les élèves bénéficient avec leur inscription au transport scolaire, de l'offre Mobilité Région
Cette carte leur permet de voyager dans tous les cars et TER régionaux en illimité, valable du 1er septembre au 31 août de l'année en cours y compris pendant les vacances scolaires, les jours fériés et les week-ends (non valable sur le réseau Sibra).

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

GARE ROUTIÈRE

La reconstruction de la gare routière des Vallées de Thônes s'est déroulée de novembre 2024 à juillet 2025. Elle a été réouverte le 05 août 2025. Coût : 555 000 € HT dont 360 000 € de subventions attendues (Région AURA, Département 74, Etat, Commune de Thônes).

La nouvelle gare, inaugurée le 12 septembre 2025, intègre un hall d'accueil et d'attente, un guichet de vente, des WC publics et un local de stockage vélo sécurisé.

Le local de stockage vélo sécurisé a ouvert le 28 septembre 2025 avec un système de gestion automatisé. Il permet l'accueil de 22 vélos sur un rack double étage.

EN CHIFFRES

4768
personnes fréquentent la Gare Routière en 2025
(+183 par rapport à 2024)

44 716,30€
Chiffre d'Affaires annuel 2025
lié à la vente de titres de transport

De **6** à **23**
Cars/jour de la ligne Y62/63
passent en gare de Thônes

22 vélos
peuvent être accueillis dans le local de stockage sécurisé

ÉVÈNEMENTIEL

Le service mobilité participe à des évènements pour sensibiliser et accompagner les usagers.

Mardi 10 juin 2025
Organisation du challenge mobilité (interne à la CCVT).

Obtention d'un prix départemental en raison de l'implication des agents à la co-mobilité (26 participants).

Samedi 4 octobre 2025
Journée des transitions

Animations avec différents partenaires : parcours vélo, jeu le code vu du ciel, stand de sensibilisation, soirée ciné-débat sur les véhicules intermédiaires.

MOBILITÉS

La CCVT s'engage en matière de mobilité douce avec la mise en place de plusieurs actions complémentaires. Le schéma directeur des aménagements cyclables a été finalisé en décembre 2025, après concertation des partenaires.

En 2025, la CCVT a pérennisé l'offre de location longue durée de Vélos à Assistance Electrique (VAE) en faisant l'acquisition de 40 VAE dont 3 longtails et d'accessoires divers, pour un montant de 84 000 € HT, tout en bénéficiant de 39 700 € € HT de subventions régionales.

> ARAVIS VÉLO

Une marque **« Aravis Vélo »** a été développée pour identifier le service.

Pour faire connaître Aravis-Vélo, le service mobilité s'est rendu sur les marchés de Thônes et du Grand-Bornand, au mois de mai.
Le service a été opérationnel, le 1er juin 2025.
20 vélos ont été gérés en régie à Thônes et 20 vélos ont été gérés, via un marché, par Altitude Cycles à Saint-Jean-de-Sixt.

Bilan de location : 95% de vélos loués sur la période juin-août ; 70% de location entre octobre et décembre, portée par la location au trimestre hors été. Les usagers se répartissent assez justement par commune d'origine.
En moyenne, les Aravis vélos roulent 242 kilomètres par mois de location.

EN CHIFFRES

40
VAE acquis dont 3 longtails

88 400 € (HT)
Investissement

39 700 € (HT)
Subventions régionales

95%
% de vélos loués de juin à août

242 km
réalisés par mois en location

96%
des élèves de CM1-CM2 ont bénéficiés du Savoir Rouler à Vélo

> SAVOIR ROULER À VÉLO

Entre mars et juin 2025, la CCVT a développé le Savoir Rouler à Vélo sur le territoire. **96% des élèves ont pu bénéficier du programme dès sa première année** de mise en œuvre.
Le dispositif est **100% pris en charge par la CCVT** et se fait dans le cadre scolaire, auprès des CM1/CM2 en priorité.

Coût : 24 000 € en année 1 dont 50% de financement de l'Etat (via la Fédération des Usagers de la Bicyclette).

TRANSPORT À LA DEMANDE

Un marché a été passé en mars 2025 pour un accompagnement dans le dimensionnement d'un futur service de transport à la demande.

Le marché a été attribué à Inddigo pour un montant de 33 225€ HT. Il est attendu du Fond Vert 15 000 € pour la réalisation de cette étude.
Un diagnostic a été réalisé et livré en juin 2025.

Des scénarios ont été envisagés à l'automne. Le dernier CoPil, en décembre 2025, a arrêté un scénario privilégié qui devrait être mis en œuvre en 2026.

COVOITURAGE ET AUTOPARTAGE

Un marché a été passé en mars 2025 pour un accompagnement dans le dimensionnement d'un futur service de covoiturage et autopartage.

Le marché a été attribué à l'agence Ecomobilité par la Région, pour un montant de 50 500 € HT dont 29 667€ HT à la charge de la CCVT. Il est également attendu du Fonds Vert 14 833 € pour la réalisation de cette étude.

Un diagnostic a été réalisé et des scénarios ont été livrés en juin 2025. Les scénarios retenus ont été validés en CoPil, en novembre 2025.

AXE 05

Un territoire à l'identité rurale et de montagne à préserver et valoriser

PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS

3
Sites Natura 2000

51
Animations Natura 2000

552
Aprenants accueillis à l'alpage école

75
Exploitations engagées
pour la préservation de la biodiversité

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

ALPAGE ÉCOLE

L'Alpage école contribue aux réflexions pour l'adaptation du pastoralisme aux évolutions du climat. La CCVT, propriétaire de l'Alpage école et le Lycée de Contamine-sur-Arve, gestionnaire de l'alpage, ont mis en place un observatoire agroécologique et fourrager pour conduire des expérimentations. L'ambition est de répondre aux problématiques auxquelles sont confrontés les professionnels du monde agricole et de sensibiliser un public d'apprenants destiné à devenir les professionnels de demain.

Le soutien financier de 80% apporté sur la période 2024-2026 par l'Etat, par l'intermédiaire du Fonds National d'Aménagement et de Développement du territoire (FNADT) de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) et par l'Europe par le biais du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) du Massif des Alpes permet de donner de l'envergure à l'observatoire et de mener de nombreuses expérimentations.

LE PROJET DE « RENFORCEMENT ET D'INTÉGRATION DE LA DÉMARCHE AGROÉCOLOGIQUE DE L'ALPAGE ECOLE»

> UNE DYNAMIQUE INTERRÉGIONALE

L'observatoire réunit des **experts écologues, agronomes, pastoraux, pédologues et hydrologues** autour d'une problématique commune liée à la durabilité et de la résilience des systèmes pastoraux dans un contexte de changement climatique.

La **vocation pédagogique de l'Alpage École** est cruciale pour permettre l'appropriation des résultats des expérimentations, auprès de la profession et générer des outils d'aide à la décision reproductibles à plus grande échelle.

95 Ha
Surface Alpage École

51
Vaches

123
Jours de pâturages

74 594 L
Production de lait/jour *(moyenne)*

7
établissements scolaires accueillis (dont 4 écoles primaires)

552
Apprenants accueillis

11
Expériementations lancées

4
Évènements grand public

PROJET FINANCÉ PAR

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

NATURA 2000

3 SITES GÉRÉS PAR LA CCVT

14 000 HECTARES CONCERNÉS

DÉROGATION RÉGIONALE 2024–2025,
(Renouvelée pour 2026-2028)

PARTENARIAT :

- GRAND ANNECY
- COMMUNAUTÉ DECOMMUNES DU PAYS DU MONT BLANC
- CLUSES ARVE & MONTAGNES
- SOURCES DU LAC D'ANNECY

2 200 PERSONNES SENSIBILISÉES

14 SORTIES NATURE

12 JOURS DE MARAUDAGE

8 CONFÉRENCES

5 ATELIERS CHIROPTÈRES

CONTEXTE

Dans le cadre des évolutions de la politique régionale appliquée depuis 2023 aux sites Natura 2000, la CCVT gère 3 sites (14 000 hectares) via une dérogation accordée par la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la période 2024-2025 : le Massif de la Tournette, le Plateau de Beauregard et les Aravis.

> ÉVOLUTIONS DE LA POLITIQUE RÉGIONALE

Les évolutions de la politique régionale ont entrainé une baisse des financements associés, réduits à 50% d'aide publique.

Afin de maintenir un niveau d'ambition constant, la CCVT a signé des conventions de partenariat intégrant une clé de répartition financière avec les 4 autres collectivités territoriales concernées par ces sites :

- Le Grand Annecy,
- La Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc,
- La Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes,
- La Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy.

> COÛT

96 609 €
pour l'animation Natura 2000 en 2025

> DONT

34 054 €
financés par la Région

34 054 €
financés par les collectivités

28 500 €
financés par le fonds de dotation Fournier

SUIVI SCIENTIFIQUE

Des études scientifiques sont menées sur les sites :

- Suivi des petites chouettes de montagne
- Suivi des chiroptères (chauve- souris)
- Inventaire et caractérisation des zones humides des Aravis ainsi que des mares d'altitude
- Suivi hydrologique de la tourbière des Folières
- Suivi des Tétras Lyre

RESTAURATION DES MILIEUX

Des travaux de restauration des milieux ont été mis en œuvre :

- Réouverture de milieux,
- Arrachage d'espèces exotiques envahissantes
- Restauration de sentiers

ANIMATION ET SENSIBILATION 2025

En 2025, de nombreuses animations et sensibilisations ont été proposées :

> A DESTINATION DES PROFESSIONNELS

- 2 sorties biodiversité à destination des socio-professionnels du territoire
- 1 journée de formation aux enjeux agro-environnementaux à destination des alpagistes et des élus

> A DESTINATION DU GRAND PUBLIC

- 5 ateliers chiroptères (grand public et écoles)
- 1 intervention pendant le camp nature des jeunes à Beauregard
- 8 soirées grand public (conférences / projections)
- 12 jours de maraudage sur les sites (2 stagiaires pendant l'été)
- 8 journées de stand de sensibilisation
- 14 sorties nature

©ALMazenq

ESPACES NATURELS

FOND DE DOTATION EUGÈNE ET MARIE FOURNIER

Le partenariat avec le fonds Fournier constitue un levier majeur pour le développement des actions environnementales du territoire.

EUGÈNE & MARIE FOURNIER
FONDS DE DOTATION

> SOUTIEN FINANCIER

Sur la période 2024-2026, ce soutien financier a permis de structurer et renforcer plusieurs initiatives.
En 2025, ces financements ont permis de déployer plusieurs actions de sensibilisation, notamment à l'occasion de la Fête de la Nature. Ils ont également soutenu les actions menées dans le cadre de Natura 2000, en contribuant à la sensibilisation des publics, au développement et à l'amélioration des connaissances sur la biodiversité.

Les petites chouettes de montagne
Les mares et leur biodiversité
Les chauves-souris
fête de la nature
L'organisation de la fête de la nature en 2025 et 2026

> ACTIONS SOUTENUES EN 2025

Cela s'est traduit par le financement d'études et de suivis naturalistes, portant sur les chauves-souris, les chouettes de montagne, le pic noir ainsi que les milieux humides, notamment les mares.
Le fonds a par ailleurs accompagné l'organisation de sorties natures encadrées, de conférences et de formations à destination des professionnels.

MÉDIATEURS NATURE

Deux médiateurs nature étaient présents sur le terrain au cours des mois de juillet et août 2025.

LES MISSIONS DU MÉDIATEUR

- **SENSIBILISER** sur les enjeux de préservation des milieux naturels.
- **TRANSMETTRE** les bonnes pratiques en espaces naturels.
- **FAVORISER** la cohabitation entre usagers de la montagne.

2025 EN CHIFFRES

7
Activités emblématiques

1000
Visiteurs sensibilisés

10
Jours de terrain

8
Semaines de stage

8
Activités ludiques utilisées

1
jeu de carte créé

ESPACES NATURELS

FÊTE DE LA NATURE

La Fête de la nature est un évènement national de 5 jours consécutifs qui permet de faire découvrir la nature du territoire gratuitement pour tous les publics. Il s'est tenu du 21 au 25 mai 2025 pour la 3ème fois dans les vallées de Thônes.

> SENSIBILISER ET FAIRE DÉCOUVRIR LA NATURE SOUS TOUTES SES FORMES.

- Activités sportives en pleine nature
- Animations culturelles et créatives
- Projections cinématographiques
- 420 personnes sensibilisées (familles, scolaires et pratiquants d'APN)

Les 24 activités proposées, déployées sur l'ensemble des communes de la CCVT, illustrent la richesse et la diversité de la programmation.

Autant d'expériences variées et complémentaires pour sensibiliser et faire découvrir la nature sous toutes ses formes.

L'événement a permis de toucher un public varié : familles, scolaires et pratiquants d'activités de pleine nature. Les retours des participants ont été très positifs, soulignant la qualité des interventions et la pertinence des thématiques abordées.

EUGÈNE & MARIE FOURNIER
FONDS DE DOTATION

L'événement a bénéficié du soutien du fonds Fournier, dont l'engagement a contribué à la qualité et à la diversité de la programmation proposée.

CATALOGUE D'ANIMATIONS SCOLAIRES

Pour la deuxième année consécutive, la CCVT renouvelle son catalogue de 10 animations destinées aux scolaires afin de valoriser et de mettre en avant ses compétences auprès des écoles du territoire.

Les interventions proposées sont intégrées dans des cycles de 1 à 5 séances, à la demi-journée, en intérieur (en classe) ou en extérieur. Elles sont assurées par les services de la CCVT et sont gratuites.

2ème édition

259 élèves sensibilisés

10 animations proposées

19 interventions demandées

PAEC

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

La CCVT est la structure porteuse et animatrice du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) 2023-2027, pour le compte de l'ensemble des collectivités constituant le massif Fier-Aravis. Ce dispositif permet à certains exploitants agricoles du territoire de contractualiser des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) qui constituent un des outils majeurs de la Politique Agricole Commune (PAC) afin de favoriser des pratiques respectueuses de l'environnement.

En 2023, une première campagne de contractualisation a permis l'engagement de 70 MAEC pour les agriculteurs exploitants des prairies situées en site Natura 2000.

En 2024, une seconde campagne de contractualisation a été ouverte aux alpagistes volontaires sur des secteurs plus spécifiques liés à la présence de papillons Maculinea (Azuré de la Sanguisorbe et Azuré des Paluds). **Ce sont 5 nouveaux alpagistes qui se sont engagés.**

Jusqu'à la fin de la campagne en 2028, la CCVT accompagnera les agriculteurs engagés dans le dispositif et effectuera un suivi des plans de gestion mis en place sur ces alpages.

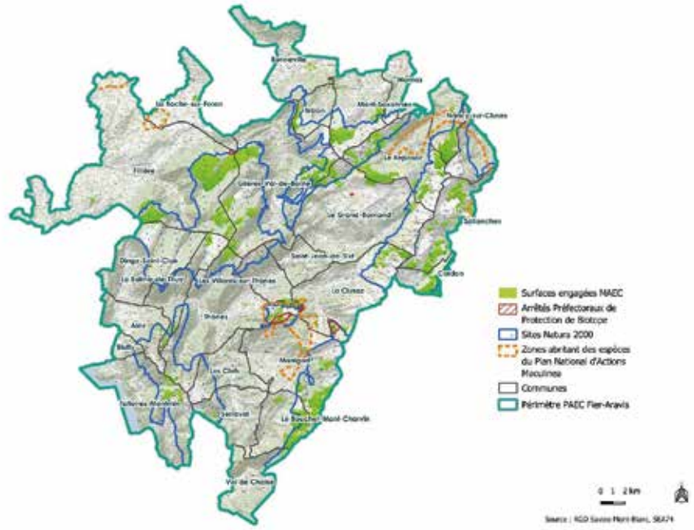

75 Exploitations volontaires engagées

> DONT **7** Groupement pastoraux

2 M€ Aides (Etat et FEDER) pour 2023-2028

5 800 Hectares engagés

1 Journée d'échange sur les enjeux agropastoraux

> AVEC **20** Participants (élus, partenaires techniques et financeurs)

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

En 2025, la CCVT a approuvé sa nouvelle Charte Forestière de Territoire (CFT), après un important travail de concertation avec les acteurs de la forêt.

UN PLAN D'ACTIONS SUR 10 ANS

Ce plan vise à promouvoir la conservation, la gestion durable et l'utilisation responsable des ressources forestières.

Les partenaires principaux de la CFT sont cosignataires (Communes Forestières 74, Centre National de la Propriété Forestière, Office National des Forêts, Pôle Excellence Bois, Ecomusée du bois et de la forêt).

Le renouvellement de la charte forestière est soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le FEADER.

LANCEMENT OFFICIEL DE LA NOUVELLE CFT

Le lancement officiel de la nouvelle CFT a eu lieu **le 26 septembre** dans un lieu symbolique : la scierie Agnellet à La Clusaz, dernière du territoire.
Pour l'occasion, de nombreux partenaires techniques, associatifs et institutionnels se sont réunis pour acter la volonté de la CCVT de travailler de manière collaborative pour la filière forêt-bois locale. Les participants ont pu profiter d'une visite de la scierie et d'un moment convivial pour échanger, après la présentation de la charte et de ses partenaires clefs.

LA CFT EN RÉSUMÉ

Donner une place forte à la filière forêt-bois

Faciliter la gestion durable de la forêt

Former et sensibiliser

Dynamiser les entreprises locales

Prendre en compte ses multiples fonctions

Intégrer les enjeux climatiques et de biodiversité

Mettre en place une filière bois-énergie

Améliorer la cohabitation des activités de loisirs et la gestion forestière

CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

LES ACTIONS 2025

COMMUNIQUER ET SENSIBILISER

> Création et édition d'une plaquette d'information sur la CFT

> Acquisition de supports de communication pour diffuser les bons comportements en forêt :
- Campagne « Montagne respect »
- Charte du promeneur
- Livret de jeux pour enfants

ACCOMPAGNER LES ACTEURS FORESTIERS

> 2 réunions **coanimées avec le Pôle Excellence Bois,** pour **les professionnels de la filière forêt** du territoire.
Présentation de la nouvelle CFT et information sur les services et dispositifs d'aides.

> 2 réunions **coanimées avec le CNPF,** pour **les propriétaires forestiers privés.**
Focus sur le changement climatique, avec une très bonne participation pour une première.

PRÉPARER L'AVENIR TRAVAIL COLLABORATIF

> 2 sorties de sensibilisation du grand public en forêt, animées par l'ONF.

> Le sujet de la forêt a été mis en avant lors des vœux de la CCVT.

> Réflexion technique avec les COFOR et le SYANE pour soutenir la filière bois-énergie.

> Contribution à l'étude de vulnérabilité du territoire au risque feu de forêt de la CCVT.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

AXE 06

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Intégrer les enjeux du développement durable et de l'adaptation au changement climatique

8513 T
Déchets Ménagers et Assimilés

6.3 T
Déchets traités dans les déchèteries

9
Séances de sensibilisation scolaire aux risques naturels

RISQUES NATURELS ET GESTION DE CRISE

SENSIBILISATION SCOLAIRE

> Ecole Arthur Thurin :
1 classe de CE2-CM1 concernée.
4 séances : présentation en classe avec différents supports : la nouvelle maquette pédagogique, une sortie de terrain et une sortie au centre de secours.

> Collège Saint-Joseph :
5 classes de 4ème concernées.
5 séances : visite d'une exposition, cours théoriques, ateliers ludiques avec la maquette et un jeu des 7 familles, création d'affiches de prévention par groupes.

SENSIBILISATION GRAND PUBLIC

> Maquette de sensibilisation aux risques naturels

Finalisée au premier trimestre 2025, la maquette de sensibilisation est désormais un support central des actions de prévention.

Elle a été présentée :

- **Aux élèves** lors des animations scolaires.
- **Aux professionnels de la montagne** lors d'une journée dans le Parc Naturel Régional du Vercors, et aux chargés de mission du réseau GIRN-Alpes.
- **Au grand public** lors de la journée portes-ouvertes de la CCVT en octobre.
- **Aux élus** lors de différentes réunions.

EXERCICES DE GESTION DE CRISE

La CCVT accompagne les communes dans la préparation de leurs Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), notamment par l'organisation et l'animation d'exercices simulant des évènements naturels crédibles conduisant à une crise.

> La Balme-de-Thuy le 13/03/2025
Exercice de 2h simulant du ruissellement et des éboulements, réunissant 8 élus et agents.

> La Clusaz le 13/10/2025
Exercice de 2h simulant de fortes précipitations entraînant inondations et glissements de terrain en période touristique, mobilisant une quinzaine de personnes (élus et agents).

Chaque exercice fait l'objet d'un retour d'expérience écrit pour améliorer les dispositifs existants.

RISQUES NATURELS ET GESTION DE CRISE

SYSTEME D'ALERTE AUX RISQUES MAJEURS

L'outil d'alerte (CEDRALIS) déployé sur toutes les communes de la CCVT, permet aux mairies d'informer rapidement la population par SMS et/ou appels téléphoniques en cas d'évènements majeurs (inondations, routes coupées, ...).

- 16% de la population du territoire est inscrite via un numéro de téléphone portable.
- 55% de taux de couverture sur le territoire (fixes + portables).

ELABORATION DU PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (PICS)

L'année 2025 a marqué une étape clé dans l'élaboration de ce dispositif permettant de favoriser la solidarité intercommunale en cas de crise. Pour mener à bien l'élaboration de ce plan, un stagiaire est venu 6 mois renforcer l'équipe et a réalisé :

- Le recensement des moyens humains et matériels des communes et de la CCVT
- La création d'un réseau d'élus et d'agents référents et d'un annuaire de crise
- Acquisition de 42 radios VHF pour garantir les communications de secours en cas de défaillance des réseaux classiques

FORMATIONS AUX GESTES QUI SAUVENT

Dans le cadre de la **journée nationale de la résilience,** le 11 octobre 2025, 54 habitants ont participé à des sessions gratuites de formation aux gestes qui sauvent, organisées par la CCVT dans ses locaux et animées par la Croix-Rouge.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ AU RISQUE FEU DE FORÊT

Lancée en 2025 avec le cabinet MTDA, cette étude analyse l'exposition du territoire au risque incendie face au changement climatique aux horizons 2030 et 2050. Le projet repose sur une forte concertation.

Ateliers et groupes de travail avec les élus,

Précision des données :
- végétation
- dessertes forestières
- connaissances terrain

Partenaires :
DDT, ONF, SDIS, CNPF, Association des Communes Forestières de Haute-Savoie

Inscrites dans la démarche de Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN) portée par la CCVT depuis 2020, ces actions sont financées à 60 % par l'Union Européenne (FEDER), à 20% par l'Etat (FNADT) et à 20% par la CCVT au titre de l'autofinancement.

Cofinancé par l'Union européenne

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Avec le soutien de

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FONDS NATIONAL D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
Massif des Alpes

DÉCHETS

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

Depuis le 1er janvier 2006, la CCVT assume la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ».
Cette compétence se décline en 3 points :
- Pré collecte/ collecte : PAV, camions grue, déchetteries.
- Transport vers les unités de traitement : incinérateur, centre de tri,
- Traitement : Valorisation matière, recyclage, réemploie.

Le service est financé par la redevance, les ventes de matière, le soutien des éco-organismes.

TONNAGE 2025

8513 T
Déchets Ménagers et Assimilés

> DONT

4819 T
Ordures ménagères

1633 T
Emballages papiers plastiques

1831 T
Verre

230 T
Biodéchets

ÉVOLUTION DU TONNAGE DEPUIS 2015

ANNÉE	ORDURES MÉNAGÈRES (Evolution / 2015)	EMBALLAGES ET PAPIERS (Evolution / 2015)	VERRE (Evolution / 2015)
2025 > 19 436 hab.	4 819 T (-1 349 t | -21,87%) 248 kg/hab (-77 kg/hab |-23,70%)	1 633 T (+326 t | 24,94%) 84 kg/hab (+15 kg/hab | 22,01%)	1 831 T (292 t |18,97%) 94 kg/hab (13 kg/hab |16,18%)
2024 > 19 296 hab	4 968 T > 257 kg/hab	1 576 T > 82 kg/hab	1 694 T > 88 kg/hab
2023 > 19 222 hab.	4 947 T > 257 kg/hab	1 506 T > 78 kg/hab	1 764 T > 92 kg/hab
2022 > 19 213 hab.	5 620 T > 293 kg/hab	1 380 T > 72 kg/hab	1 897 T > 99 kg/hab
2021 > 19 213 hab.	5 448 T > 284 kg/hab	1 273 T > 66 kg/hab	1 675 T > 87 kg/hab
2020 > 19 197 hab.	5 340 T > 278 kg/hab	1 263 T > 66 kg/hab	1 675 T > 87 kg/hab
2019 > 19 124 hab.	5 671 T > 297 kg/hab	1 275 T > 67 kg/hab	1 590 T > 83 kg/hab
2018 > 19 724 hab.	5 801 T > 294 kg/hab	1 329 T > 67 kg/hab	1 654 T > 84 kg/hab
2017 > 19 478 hab.	5 857 T > 301 kg/hab	1 483 T > 76 kg/hab	1 726 T > 89 kg/hab
2016 > 19 204 hab.	6 140 T > 320 kg/hab	1 415 T > 74 kg/hab	1 649 T > 86 kg/hab
2015 > 19204 hab.	6 168 T > 325 kg/hab	1 307 T > 69 kg/hab	1 539 T > 81 kg/hab

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

DÉCHÈTERIES

En 2025, la CCVT achève le déploiement de la REP Bâtiment sur les déchèteries intercommunales. Cela se traduit pare une prise en charge opérationnelle ou financière d'une partie des déchets de bâtiment par les éco-organismes. Cela devrait engendrer une économie de 350 000 € pour les années à venir.

RÉPARTITION DE LA QUANTITÉ DE DECHETS PAR DÉCHÈTERIE (EN TONNES)

TYPE DE DÉCHETS	THÔNES	ST-JEAN-DE-SIXT	DINGY-SAINT-CLAIR	MANIGOD	SERRAVAL	TOTAL
Cadavres animaux	13,7	7,5	/	/	/	21.2
Déchets spécifiques	23,2	7,1	2.4	1.6	/	34.3
Cagettes palettes	33.3	147.6	34.9	/	/	215.8
Cartons	190.2	181.2	38.5	0.8	/	410.8
Encombrants	6.8	13.4	3.9	56.5	74.3	154.9
Métaux	173.8	192.6	45.4	24.6	16.6	452.8
Déchets verts	313.7	278.2	/	55.1	/	647.0
Incinérables	318.8	361.6	93.5	/	/	774.0
Gravats	430.6	384.0	99.5	47.0	/	961.0
Piles	1.6	1.5	0.6	0.3	/	4.0
Prod.chimiques	8.1	6.4	2.4	1.5	/	18.3
Articles sport et jardin	9.5	26.5	/	/	/	36.0
Huile minérale	7.9	6.0	2.6	0.9	/	17.4
Textiles	42.7	33.0	5.7	3.1	0.7	85.3
Plâtre, laine minérale, menuiseries	125.3	96.2	3.7	6.3	/	258.5
Appareils électriques	127.4	95.5	21.8	12.1	1.4	258.0
Mobilier et petits objets	110.3	125.6	29.5	15.9	/	281.2
Bois	630.7	800.7	125.1	89.0	/	1 645.5
TOTAL						6.3

BIO DÉCHETS

COMPOSTAGE

Composter permet de réduire vos ordures ménagères, valoriser vos déchets alimentaires et apporter des nutriments à votre potager.
Les composteurs vendus par la CCVT sont au prix de 20,40€ pour le modèle en plastique et de 57€ pour le modèle en bois

31
Composteurs individuels plastiques vendus

14
Composteurs individuels bois vendus

1 site
Avec 3 composteurs partagés installés

13
Composteurs publics (installés avant 2025)

BROYAGE À DOMICILE

Dans une démarche écologique la CCVT propose gratuitement un service de broyage à domicile.

2 campagnes sont réalisées par an, au printemps et à l'automne.
En 2025 elles ont eu lieu :

- **Printemps :** Du 25/02/2025 au 14/05/2025
- **Automne :** Du 16/09/2025 au 11/12/2025

Les habitants du territoire s'inscrivent sur le site ou par téléphone en précisant le volume du tas à broyer (entre 1 et 25m3). Le broyat est à garder et valoriser sur place (compostage, paillage).

379
Rendez-vous de broyage en 2025

3500m^3
Volume broyé (déchets évités en déchetterie et valorisés au jardin)

2
Campagnes par an

ANIMATIONS SCOLAIRES

L'ambassadrice du tri de la CCVT sensibilise les habitants à la réduction et au bon tri des déchets notamment dans les écoles du territoire. Toutes les classes du territoire peuvent en bénéficier.

10
Écoles ont bénéficiées de ces animations

8
Communes concernées

400
Élèves sensibilisés

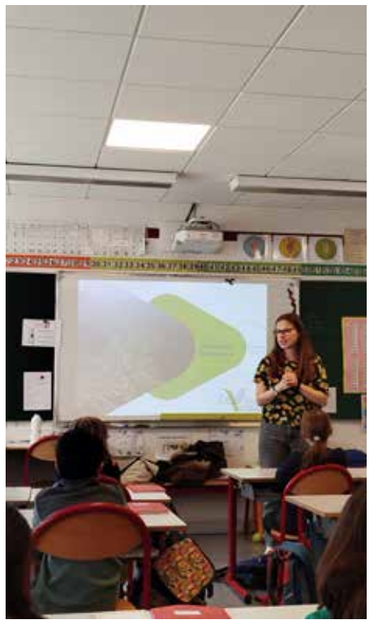

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le PCAET est un programme local stratégique et opérationnel de développement durable prenant en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie :

- Réduction des Gaz à Effets de Serre,
- Sobriété énergétique,
- Amélioration de la qualité de l'air,
- Développement des énergies renouvelables,
- Adaptation au changement climatique.

C'est une réponse opérationnelle à l'enjeu mondial de lutte contre le dérèglement climatique mais également à celui plus localisé d'adaptation du territoire à ses impacts.

Après avoir été arrêté le 15 avril 2025, le PCAET a été soumis pour avis en fin d'année aux institutions et au grand public, afin d'être définitivement approuvé le 3 mars 2026.

ACTIONS 2025

Le PCAET couvre de nombreuses thématiques sur lesquelles la CCVT est déjà mobilisée : alimentation, mobilité, habitat, biodiversité, forêt, risques naturels, déchets... Cette stratégie vient renforcer cette dynamique et permet de travailler sur de nouveaux sujets comme l'énergie et la sensibilisation.

Ces actions sont soutenues financièrement par l'Etat au titre du Fonds vert – France Nation verte

1. Distribution de kits d'équipements pour faire des économies d'eau et d'énergie

2. Nos Vallées en transition

Nombreuses animations de sensibilisation lors de la Semaine Européenne du Développement Durable, avec une journée phare dans les locaux de la CCVT le 4 octobre.

3. Lancement du Défi DECLICS, en décembre 2025 afin d'accompagner des foyers volontaires pour faire des économies d'eau et d'énergie

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

AXE 07

COHÉSION SOCIALE

Une offre de services adaptés aux besoins des habitant

6 712
Usagers accueillis à France Services

143
Enfants ont participé aux acitivités du RPE

29
Salariés accompagnés au chantier d'insertion

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

FRANCE SERVICES

La France Services des Vallées de Thônes est un guichet unique de proximité permettant d'accéder à 12 grands opérateurs de Services Publics. Ses conseillères accompagnent les usagers dans leurs démarches administratives du quotidien, principalement en ligne, et délivrent une information de premier niveau pour faciliter l'accès aux droits.

LES OPÉRATEURS FRANCE SERVICES

LES USAGERS

91%
des usagers habitent sur le territoire CCVT

76%
ont 55 ans et plus

L'ACTIVITÉ 2025

6 712
Usagers accueillis

9 745
Demandes traitées

+20%
demandes traitées qu'en 2024

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES PAR AN
DEPUIS L'OUVERTURE DU SERVICE

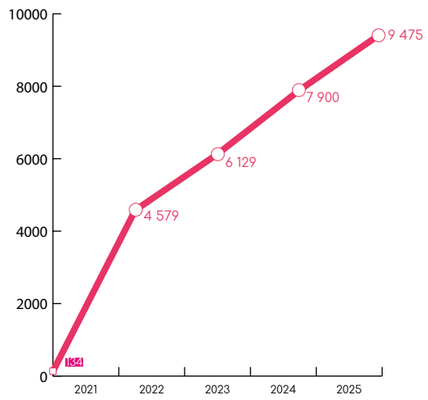

ACCOMPAGNEMENT DES DEMARCHES
CLASSEMENT DES 12 OPÉRATEURS PARTENAIRES FS

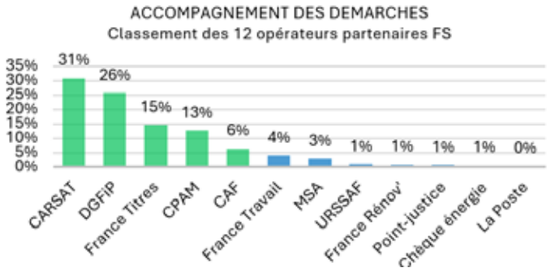

INCLUSION NUMÉRIQUE

La CCVT met à disposition un Espace public numérique doté de 4 postes informatiques, avec accès internet.
En 2025, l'EPN a accueilli 520 usagers en libre accès (fréquentation x3).

> L'OFFRE D'INCLUSION NUMÉRIQUE EN 2025 :

- **Cafés du Numérique :** 10 ateliers numériques en petit groupe
- **Permanence d'une Conseillère** numérique UDAF : chaque 1er mercredi du mois à partir de septembre
- **Formation** informatique : 1 session grands débutants / 6 séances de 2 h
- 1 **conférence** numérique

Conférence numérique - Octobre 2025

PERMANENCES D'INTERVENANTS HORS BOUQUET FRANCE SERVICES

La CCVT met à disposition 3 bureaux équipés qui ont permis à 15 structures médicosociales et de l'insertion socioprofessionnelle de réaliser 333 permanences d'accueil locales de leurs usagers en 2025

RPE (RELAIS PETITE ENFANCE)

Le Relais Petite Enfance (RPE) est le guichet unique d'information Petite enfance du territoire de la CCVT. Il accueille informe, accompagne et oriente : les familles en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant, les parents-employeurs, les assistantes maternelles agréées et les candidates à l'agrément, ainsi que les assistantes parentales. C'est un service gratuit, co-financé par la CAF de la Haute-Savoie et la CCVT.

LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

Le RPE dispose d'une salle d'activité dédiée à l'accueil des jeunes enfants dans laquelle il organise, chaque semaine, 3 matinées d'activités collectives avec les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent. Il organise aussi régulièrement ces activités hors-les-murs, dans divers lieux d'intérêt du territoire.

LA FRÉQUENTATION

20
Assistantes maternelles

143
Enfants

110
Demandes d'infos et d'accompagnement

L'OFFRE LOCALE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE

- Accueil individuel : 41 assistantes maternelles agréées (dont 9 travaillant dans les 3 Maisons d'Assistants Maternels du territoire) proposent au total 161 places d'accueil.
- Accueil collectif : 9 crèches (7 crèches associatives et 2 crèches en gestion communale) dont 1 crèche familiale, qui proposent au total 198 places d'accueil.

LE BUDGET

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
60 698 €

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
32 643€
CAF : 31 080 € - REAAP : 1563 €

L'ACTIVITÉ 2025

- Activités adultes/enfants :

98 animations avec les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.
> Dont 10 en sortie dans les bibliothèques et médiathèques locales et 18 dans divers lieux d'intérêt des communes du territoire.

- Accompagnement professionnel des assistantes maternelles :

- 3 soirées thématiques (gestes et postures, motricité libre, l'enfant en situation de handicap)
- 3 séances d'analyse des pratiques professionnelles
- 1 formation « Sauveteur Secouriste du Travail »

LES BAMBINERIES

1 matinée par semaine, le RPE accueille dans sa salle d'activités les Bambineries. Ce lieu d'accueil parents enfants (LAPE) est un espace de rencontre, d'écoute, d'échanges et de jeu libre, destiné aux parents accompagnés de leurs jeunes enfants

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

CHANTIER D'INSERTION

Structure de l'insertion par l'activité économique, le chantier d'insertion Aravis Lac propose une activité salariée à des personnes éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. En combinant activité productive et accompagnement socio-professionnel renforcé, il vise le retour vers l'emploi durable ou la formation. Sur le territoire de la CCVT, il réalise une grande variété de travaux, principalement pour le compte des communes, de l'intercommunalité et de quelques associations locales.

LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES

Le Chantier d'insertion intervient dans les domaines suivants :

- Entretien et balisage des sentiers de randonnée
- Entretien des espaces naturels et bâtiments publics
- Travaux de second œuvre du bâtiment
- Service intercommunal de broyage des végétaux pour les particuliers
- Déneigement des points d'apport volontaire
- Nettoyage de locaux, manutentions

Nombre total d'heures de travail réalisées en 2025 : 22 821

> RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES SELON LES DONNEURS D'ORDRE :

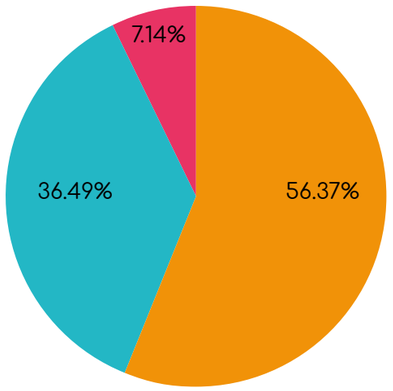

Associations Communes CCVT

> LES RESSOURCES FINANCIÈRES

Chiffre d'affaires 2025	326 000 €
Subventions et cofinancements	491 476 €

LES EFFECTIFS DU SERVICE

> UNE ÉQUIPE PERMANENTE COMPOSÉE DE :

- 1 Responsable de service et chargée d'accompagnement socio-professionnel
- 1 Responsable de coordination technique et encadrant de terrain
- 1 Encadrante de terrain et chargée d'accompagnement socio-professionnel
- 3 Encadrants de terrain

La gestion administrative est réalisée via les services ressources de la CCVT.

RÉPARTITION DES ETP :

Gestion / administration	0.88 ETP
Accompagnement socio-professionnel	0.95 ETP
Encadrement technique	4 ETP
Total	**5.83 ETP**

> UNE ÉQUIPE DE SALARIÉS EN INSERTION ÉVOLUTIVE :

29 salariés accompagnés en 2025 (15 recrutements et 13 sorties), soit 13.1 ETP.

PROFIL DES SALARIÉS RECRUTÉS :

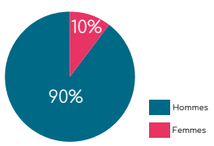

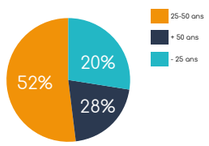

SITUATIONS :

RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)	17.25 %
Sortie de détention ou sous main de justice	38 %
Réfugiés BPI ou demandeur d'asile	20.7 %
ASE (Aide Sociale à l'Enfance)	17.24 %

80 % de sorties positives : accès à l'emploi, formation, poursuite du cursus d'insertion.

CTG (CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE)

La Convention Territoriale Globale (CTG) des Vallées de Thônes est un contrat partenarial conclu entre la CCVT et la CAF, coconstruit avec les communes et acteurs locaux. Elle structure une politique cohérente d'accueil petite enfance et enfance-jeunesse, de soutien aux familles et à la parentalité, d'animation de la vie sociale et d'accès aux droits, en adaptant les réponses aux besoins spécifiques du territoire.

LE PLAN D'ACTION 2024-2028

Le territoire de la CCVT et ses acteurs locaux mettent en œuvre un plan d'action partagé qui s'articule autour de 3 axes principaux :

1. Adapter l'offre d'équipements et service petite enfance aux besoins évolutifs des familles
2. Établir et développer une stratégie de soutien à l'épanouissement sportif et culturel des enfants et jeunes du territoire
3. Favoriser l'intégration sociale des personnes dans leur environnement par une offre de services diversifiée et adaptée aux besoins de la population locale

Un 4ème axe, transversal, définit le rôle spécifique de la CCVT, chargée d'animer la mise en œuvre de cette CTG, visant à mobiliser les acteurs locaux et à installer une démarche de coopération territoriale dans le cadre de diverses instances (COPIL, COTECH, groupes de travail).

LES ACTIONS 2025

Poursuite du déploiement du logiciel partagé petite enfance et enfance-jeunesse (site unique d'inscription et utilitaire de gestion des accueils); au total, 6 crèches, les assistantes maternelles agréées (via le RPE), 3 accueils de loisirs et 2 structures périscolaires utilisent le logiciel.

RÉUNIONS :

Réunions de comités techniques Petite Enfance (3) et Enfance-Jeunesse (2), réunissant les acteurs du territoire : échanges sur les enjeux, les besoins, les pistes d'actions communes.

SESSIONS DE SENSIBILISATION :

3 sessions de sensibilisation à la question de l'accueil des enfants porteurs d'un handicap, notamment d'un handicap dit « invisible » (troubles dys--, TDAH, TSA...), à destination des professionnels des accueils petite enfance (crèches et assistantes maternelles) et des accueils de loisirs.

DÉPLOIEMENT DES ACTIONS :

Déploiement des activités de la France services et du Chantier d'insertion apportent une contribution essentielle à la CTG.

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

AXE 08

RESSOURCES

59
Agents

6
Séances CST

20.2 M€
Dépenses réelles de fonctionnement

24.4 M€
Recettes réelles de fonctionnement

RESSOURCES HUMAINES

59 AGENTS

Et 16 salariés en insertion

35 Femmes
24 Hommes

41 Titulaires
18 Contractuels

Catégorie A : 11 agents
Catégorie B : 16 agents
Catégorie C : 32 agents

% ETP PAR PÔLE

- Social
- Développementl
- Aménagement
- Technique
- Ressources

LES MOUVEMENTS 2025

13 ARRIVÉES :
- 8 sur emplois permanents,
- 1 sur emploi non permanent,
- 3 remplacements d'agents indisponible
- 1 apprenti

10 DÉPARTS :
- 3 départs en retraite
- 3 fins de contrat/de période d'essai
- 1 démission
- 1 mutation
- 1 radiation des cadres
- 1 licenciement

4 AVANCEMENTS DE GRADE

2 PROMOTION INTERNE

DEMANDES DE MÉDAILLES
3 demandes de médaille d'honneur régionale, départementale et communale.

1 118
Bulletins de salaires traités (dont élus)

6.81%
Taux d'absentéisme

19.5 %
Fidélisation (turn-over)

540 jours
Nombre de jours de télétravail

FORMATIONS

6 Formations mutualisées ont été organisées avec les communes du territoire sur différentes thématiques

- Montage, démontage et utilisation des échafaudages roulants
- Perfectionnement Excel
- Le pilotage de projet : l'organisation, la planification, l'animation
- PSC 1 - Premier Secours Citoyen (brevet de secourisme)
- Autorisation de conduite R482 Catégorie F
- Maîtrise des outils IA (avec les DGS du territoire)

210 jours de formation

> Intégration : 12 jours
> Hygiène et sécurité : 29 jours
> De la carrière : 121 jours
> Perfectionnement : 43 jours
> Webinaire : 5 jours

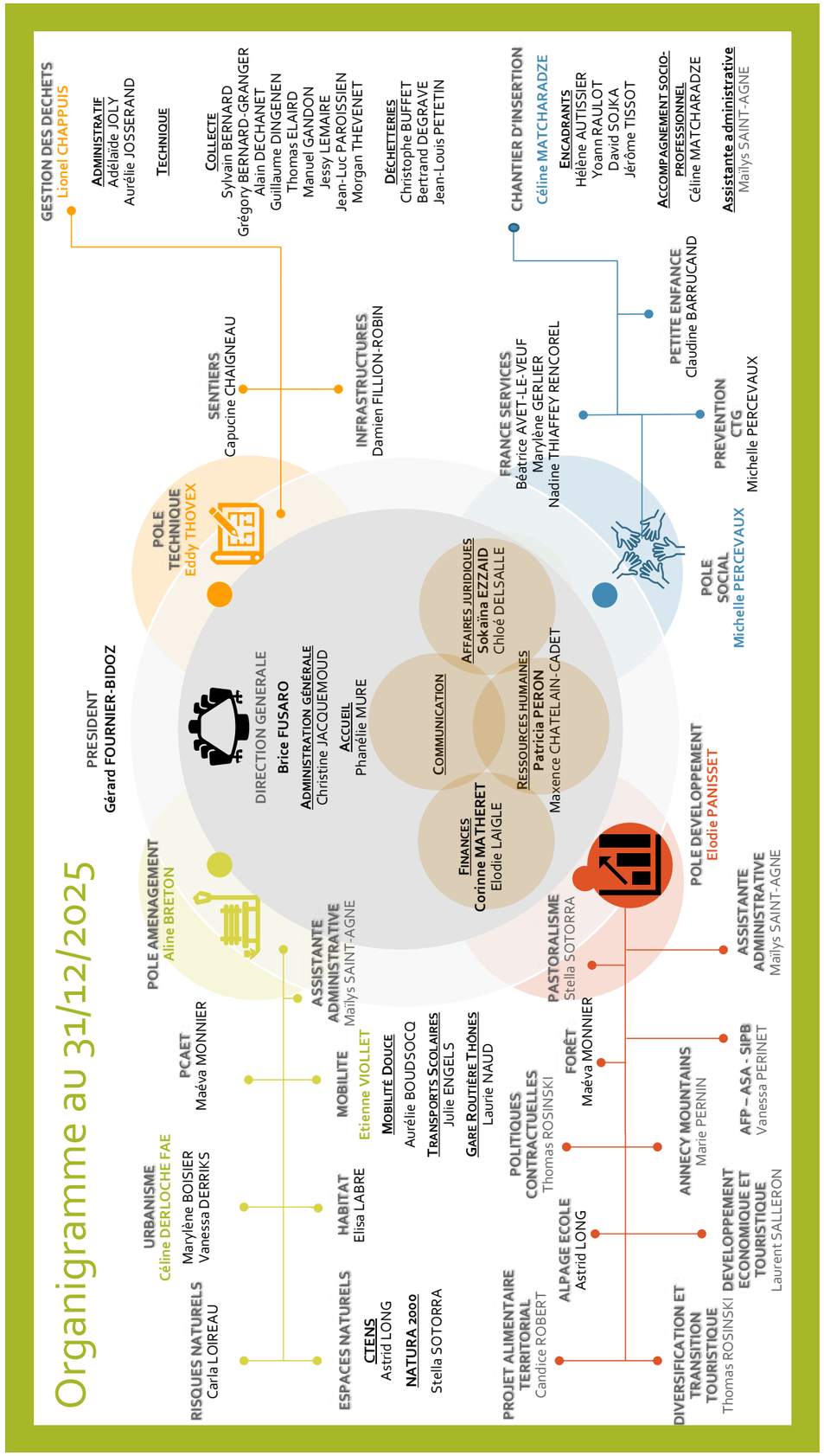

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

Le Comité Social Territorial (CST) est une instance de dialogue social, issue de la fusion entre les Comités Techniques (CT) et les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). A la suite des élections du 8 décembre 2022, la collectivité dépendait du CST placé auprès du Centre de Gestion de la Haute-Savoie.
En 2024, la CCVT a vu son nombre d'agents passer le cap des 50, ce qui a eu pour conséquence de créer cette instance en interne et d'organiser des élections en décembre 2024. Son installation a eu lieu le 15/10/2024.

6 SÉANCES
en 2025

LES DOSSERS TRAITÉS

> APPROUVÉS

Proposition de mise en place d'un Plan d'administration Protection Sociale Complémentaire

> NON APPROUVÉS

Proposition de mise en place d'un Forfait mobilités durables

> ACTIONS RÉALISÉES

Présentation du plan de formation
Présentation du Rapport Social Unique (RSU)
Présentation du nouveau Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

> EN COURS

Visites des déchetteries – Extension, rénovation : Suivi du dossier
Sécurisation des agents en situation d'accueil

COMMUNICATION

LINKEDIN

1 118
Abonnés au 31/12/25 (+55%)

64
Publications (+19%)

Publications avec le plus d'interactions :

- Participation "Sommet pour une montagne durable
- Participation IGA
- Offres d'emplois
- Urgence agricole : DNC

FACEBOOK

2333
Abonnés au 31/12/25 (+55%)

100
Publications (+19%)

Publications les plus vues :

- Offres d'emploi
- Infos pratiques : transports (gare routière, routes barrées), sentiers

PRESSE ET PRINT

10
Communiqués de presse envoyés

2
Parutions du journal intercommunal

SITE INTERNET

La refonte du site internet a été engagée grâce à la signature d'un marché public.

Le travail d'ergonomie et de contenu s'étalera jusqu'en 2026 pour une mise en ligne dans l'année.

ÉQUIPE

L'équipe a été renouvelée et cela s'est traduit par le recrutement d'une responsable communication qui rejoindra la CCVT en 2026.

ACTIVITÉS JURIDIQUES

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

> CRÉATION D'UNE CENTRALE D'ACHAT

> 10 CONSULTATIONS POUR LES COMMUNES

(écriture du DCE, modèle de CCTP, assistance dans l'écriture de protocole daccord transactionnel, questions sur la partie relative à l'exécution des marchés publics, réception des travaux, mise en demeure ...)

> 4 GROUPEMENTS DE COMMANDES EN COURS, coordonnées par la CCVT

> 20 PROCÉDURES EN COURS POUR LE COMPTE DE LA CCVT

> BASE DOCUMENTAIRE VIVIFIÉE

> ENVIRON 8 MILLIONS D'EUROS DE NOTIFIÉS

FINANCES

Le budget de la Communauté de Communes se compose d'un **budget principal** et de **deux budgets annexes : déchets et mobilité.**

CHIFFRES CLÉS

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
20.2 M€
Après retraitements

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
24.4 M€
Après retraitements

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT
3.5 M€
Après retraitements

DÉLAI MOYEN DE PAIEMENT
16
jours

DÉPENSES RÉELLES CONSOLIDÉES 2025
(Fonctionnement + investissement), après retraitements

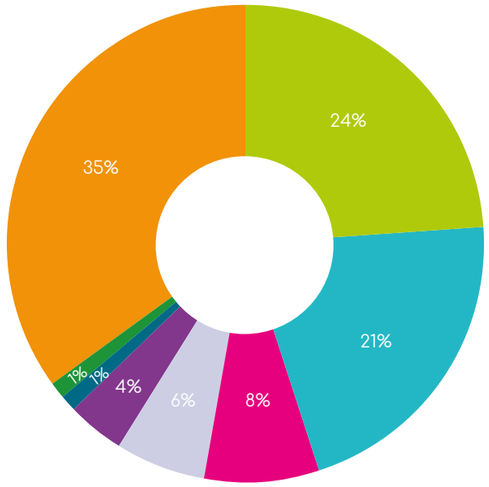

Transition écologique et énergétique	5 575 034€
Mobilité	4 932 800€
Administration générale (dont reversement de la fiscalité)	8 320 476€
Cohésion sociale	1 953 481€
Tourisme	1 356 533€
Économie	914 389€
Patrimoines naturels et culturels	349 495€
Aménagement	301 302€

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	41%
Atténuation de produit et reversement de fiscalité	31%
Charges du personnel	18%
Charges de gestion courante (dont GEMAPI, subventions)	9%
Charges financières	1%
Charges exceptionnelles	0%
Provisions pour risques et créances douteuses	0%

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes	45%
Dotations, participations et subventions	29%
Produits du service Déchets	21%
Autres produits du budget principal	5%
Produits du service mobilité	0%
Reprise sur provisions pour risques et créances douteuses	0%

A RETENIR

- Des invesitissements structurants pour le territoire et la transition écoogique
- Une gestion rigoureuse et des délais de paiment maîtrisés
- Excédent Brut de Fonctionnement en adéquation avec le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

FINANCES

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

DÉPENSES PAR AXE STRATÉGIQUE

Total des dépenses réelles d'investissement et de fonctionnement (hors reversement de la fiscalité) : 17 377 214 €

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE
5 575 034 € 32%

Dont :
- Déchets ménagers : 4 993 000 €
- Contrats de bassin : 341 000 €

MOBILITÉ
4 932 800 € 28%

Dont :
- Navettes aravis Bus : 2 520 000 €
- Transports scolaires : 1 316 000 €
- Construction gare routière : 616 000 €

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
1 994 180 € 12%

COHÉSION SOCIALE
1 953 481€ 11%

Dont :
- Chantier d'insertion : 807 000 €
- Subventions aux associations : 741 000 € (hors tourisme, agriculture, économie et habitat)
- Espace France Services : 161 000 €

TOURISME
1 356 533 € 8%

Dont :
- Aménagement Plaine du Fier et sentiers : 531 000 €
- Office de Tourisme Intercommunal : 381 000 €
- Annecy Mountains : 364 000 €

ÉCONOMIE
914 389 € 5%

Dont :
- Zones économiques : 648 000 €

AMÉNAGEMENT
301 302 € 2%

Dont :
- Programme Local de l'Habitat : 170 000 €
- Schéma de Cohérence Territoriale : 130 000 €

PATRIMOINES NATURELS ET CULTURELS
349 495 € 2%

Dont :
- Espaces naturels, Natura 2000, Forêt : 213 000 €
- Alpage École : 128 000 €

FINANCES

La hausse de la fiscalité des ménages en 2023 (+86%), 2024 (+20%) et 2025 (+5%) a permis de rétablir les équilibres financiers et de retrouver un Excédent Brut de Fonctionnement (EBF : différence entre produits et charges de gestion) en adéquation avec la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) de la collectivité.

ACTIVITÉS DU SERVICE COMPTABILITÉ

Le service finances et comptabilité, composé de 1.8 ETP, assure la préparation et le suivi comptable de l'ensemble des budgets de la CCVT.

15,98 j
Délais de paiement

9 128
Lignes de mandats (factures)

1 735
Lignes de titres émises (recettes)

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Après retraitements, montant total : 3 544 483 €

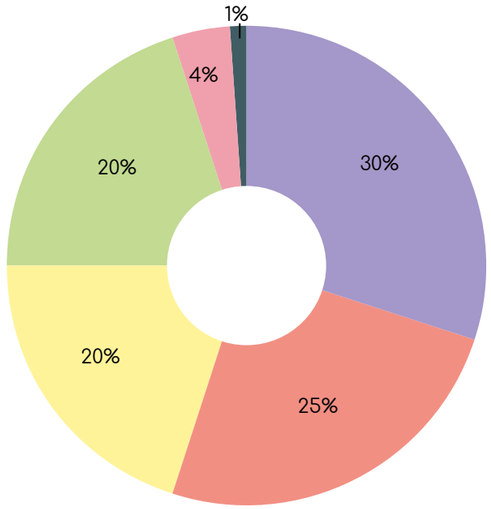

- Travaux (gare routière et Plaine du Fier)
- Acquisitions de terrains
- Remboursement de la dette
- Équipements (dont véhicules)
- Études (dont SCOT, zones d'activités et déchèteries), frais insertion
- Subventions d'équipements versées

FISCALITÉ

TAXES	TAUX 2025
Taxe foncière bâti (TFB)	3.15 %
Taxe foncière non bâti (TFNB)	13.62 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)	4.46%
Cotisation foncière des Entreprises (CFE)	26.61%

TARIFS TTC 2025ZZ GRAND PUBLIC

DÉCHETS

Redevance déchets	180 €
Composteur bois	57 €
Composteur PVC	20.40 €
Composteur partagé (bac bois)	33 €
Composteur partagé (bac bois + fourche + aérateur)	99 €
Composteur partagé (bioseau)	3.60 €

MOBILITÉ

Location de vélos (au mois)	70 €
Location de vélos (au trimestre)	100 €
Pénalité/jour de retard	7 €
Location local sécurisé vélo (à la journée)	1 €
Location local sécurisé vélo (au mois)	10 €

TRANSPORTS SCOLAIRE (Année 2025-2026)

Carte d'abonnement Collégiens / Lycéens (Ayants-droits)	120 €
Carte d'abonnement Collégiens / Lycéens (Non ayants-droits)	120 €
Majoration	30 €
Duplicata	15 €

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2025

Les subventions versées aux associations représentent un montant total de 680 582 € pour l'année 2025.

JEUNESSE ET SPORT	198 017 €
Aikikai de Thônes	240 €
Alex Echecs	1 020 €
Aravis HAL-FA Haltérophilie Force athlétique	300 €
Aravis Natation	1620 €
Aravis Ski Compétition	450€
Archers de la Vallée de Thônes	900 €
Association Sportive Féminine de Thônes dite Club féminin	1920 €
Centre d'animation du Bouchet-Serraval	950 €
Centre Equestre de Thônes	6 240 €
Club Alpin Français (CAF) des Aravis	6 375 €
Club des Sports de La Clusaz	16 890 €
Club des Sports de Manigod	3 075 €
Club des Sports des Villards-sur-Thônes	2880 €
DAA Découvrir Analyser Agir Aravis	1 550 €
Détection Ski Alpin de Thônes	2 025 €
Escrime Aravis	2280 €
Football Club de Thônes	10 260 €
Football Club des Aravis	7 260 €
Football Club Dingy Saint Clair	1 740 €
Foyer d'Animation et de Loisirs de Thônes :	
• Frais de fonctionnement	41 580 €
• Convention Territoriale Globale	13 500 €
• Poste jeunesse	7 000 €
• Espace de vie social – Tribu des Aravis	5 000 €
Foyer de Ski de Fond du Grand-Bornand	2 655 €
Foyer du Parmelan	4 500 €
Golf Club des Aravis	1 575 €
Gym Thônes Vallée	9 000 €
Judo Club des Aravis Omnisports	3 000 €
Rugby Club Thônes Aravis	4320 €
Ski Club de Thônes	2 520 €
Ski Club du Grand-Bornand	8 475 €

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

Ski Club Saint-Jeandin	2 835 €
Société de Pêche de Thônes - Aravis	1 080 €
Tennis Club de Thônes	5 370 €
Tennis Club Saint-Jean-de-Sixt	2 610 €
Thônes Aravis Volley-Ball	967 €
Thônes Basket	9 120 €
Thônes Handball	3 000 €
Thônes Natation	1 935 €
ÉCOLES DE MUSIQUE	**348 566 €**
Centre de Pratique Musicale de Thônes - Frais de fonctionnement	130 900 €
Centre de Pratique Musicale de Thônes :	
• Interventions en milieu scolaire hors Orchestre à l'école	68 980 €
• Projet de bassin 3 spectacles avec Grand Orchestre Junior	1 000 €
Ecole de Musique des Aravis - Frais de fonctionnement	129 800 €
Ecole de Musique des Aravis - Interventions en milieu scolaire hors Orchestre à l'école	17 886 €
MOBILITÉ	**4 000€**
Vélopito	4 000 €
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	**6 000€**
Association des Producteurs Fermiers de Chevrotin	3 000 €
Union des Producteurs de Reblochon Fermier (UPRF)	3 000 €
AGRICULTURE	**21 500€**
AFTAlp (dans le cadre de la dermatose nodulaire contagieuse des bovins)	15 000 €
CUMA Journée démonstration matériels	1 000€
Service de remplacement de Thônes	5 500 €
CULTURE ET PATRIMOINE	**13 200 €**
Association des Vergers de la Vallée de Thônes	5 000 €
Conciliateurs de justice Cour d'appel de Chambéry	500 €
Foyer d'Animation et de Loisirs Thônes - Rencontre Film des Résistances	6 000 €
Généaravis	600 €
Le Paret de Manigod	500 €
Université Populaire du Pays de Thônes et Aravis	600 €

SOLIDARITÉ	**[illegible]**
ADMR Haute Vallée du Borne et Aravis	10 000 €
ADMR des Vallées de Thônes	13 700 €
SSIAD ADMR Tournette Aravis	5 000 €
Banque Alimentaire de Haute-Savoie	2 880 €
Espace Familles " Grand pas petit pas" - Projet Bambineries	2 600 €
LIVE Loisirs Identiques Vacances Ensemble	1 500 €
Maitres chiens avalanches Aravis	1 200 €
Mission Locale Jeune Bassin Annécien (MLJBA)	9 750 €
Opération Nez Rouge (ONR 74)	500 €
Protection civile pour sinistrés de Mayotte	19 000 €
Secours en montagne Tournette - Aravis	2 700 €
Secours populaire :	
• Aide en faveur des ressortissants ukrainiens hébergés à la Présente	9 000 €
• Aide à l'acquisition d'un véhicule frigorifique	6 869 €
• Comité de Thônes - Frais de fonctionnement	3 000 €
Une vieillesse en Or	1 600 €

NOS PARTENAIRES

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

REMERCIEMENTS PARTENAIRES

Les élus et les équipes de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes remercient leurs partenaires :

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- ASDER
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
- Etablissement Public Foncier de la Haute-Savoie (EPF 74)
- Fédération nationale des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) SAFER Auvergne-Rhône-Alpes
- La Foncière de l'EPF 74
- Pôle Alpin des Risques Naturels (PARN)
- SOLIHA
- Syndicat Intercommunal du Plateau de Beauregard (SIPB)

PATRIMOINE, SPORTS ET CULTURE

- Ecomusée du Bois et de la Forêt

SOCIAL

- Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Haute-Savoie
- Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP)
- Les acteurs locaux de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la famille et de la solidarité

TRANSPORTS

- Agence Ecomobilité
- Alpbus
- Altitude Cycles
- Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux de transport public (AGIR)
- Régie des Transports de l'Ain
- Savoie Mont-Blanc
- Vélopito

NUMÉRIQUE

- Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE)

ÉCONOMIE, EMPLOI, INSERTION

- Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes (AFTAlp)
- Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc
- Chambre du Commerce et de l'Industrie (CCI)
- Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA)
- Comité agricole du Pays de Thônes
- Direction Départementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDEETS)
- France Travail
- Initiative Grand Annecy (IGA)
- Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien (MLJBA)
- Offices de tourisme
- Pôle d'Excellence Bois
- Réseau France Active
- Société d'Economie Alpestre 74 (SEA 74)
- Syndicat du Chevrotin
- Syndicat Interprofessionnel du Reblochon fermier (SIR)
- Union des Producteurs de Reblochon Fermier (UPRF

FORMATION

- Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG)
- Centre de Formation des Métiers de la Montagne (CFMM)
- Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)
- Ecole Nationale des Industries du Lait et des Viandes (ENILV) de La Roche-sur-Foron
- Lycée Professionnel Agricole de Contamine sur-Arve
- Maison Familiale Rurale (MFR) de l'Arclosan Maison Familiale Rurale (MFR) du Villaret
- ISETA de Poisy

Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 074-217400795-20260917-2026_043_DEL-DE

INSTITUTIONS

- Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Alpes
- Communauté de Communes Cluses Arve & Montagnes
- Communauté de Communes de Fier & Usses
- Communauté de Communes des Pays du Mont-Blanc
- Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
- Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy
- Département de la Haute-Savoie
- Direction Départementale des Territoires
- EPCI du bassin annécien
- Le Grand-Annecy
- Mairie d'Alex
- Mairie de Dingy-Saint-Clair
- Mairie de La Clusaz
- Mairie de Manigod
- Mairie de Saint-Jean-de-Sixt
- Mairie de Serraval
- Mairie de Thônes
- Mairie des Clefs
- Mairie des Villards-sur-Thônes
- Mairie du Bouchet-Mont-Charvin
- Mairie du Grand-Bornand
- Mairies de La Balme-de-Thuy
- Rumilly Terre de Savoie
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Région Sud
- Service de l'État du Département de la Haute-Savoie
- Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis (SIMA)
- Union européenne

ENVIRONNEMENT

- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- Association Sylv'ACCTE
- ASTERS – Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie
- Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)
- Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie
- GEMAPI
- Office National des Forêts (ONF)
- Syndicat Intercommunal du Lac d'Annecy (SILA)
- Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et ses affluents (SM3A)
- Syndicat Mixte des Glières (SMG)
- Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly (SMBVA)

Alex
Dingy-Saint-Clair
La Balme-de-Thuy
Le Bouchet-Mont-Charvin
Les Clefs
La Clusaz
Le Grand-Bornand
Les Villards-sur-Thônes
Manigod
Saint-Jean-de-Sixt
Serraval
Thônes

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE THÔNES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025